

## Construction d'une libanité : entre la mythologie et la nation moderne

À l'instar de toute identité, l'idée libanaise ou la « libanité » est le produit d'une construction culturelle, développée à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, il s'agit d'une combinaison entre mythologie et tentative de définir cette libanité comme expression idéologique d'une nation libanaise moderne, héritière des grandes civilisations orientales et méditerranéennes. La mythologie, quant à elle, est à son tour une construction culturelle manifestée par les écrits des clercs et intellectuels maronites depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle. C'est le patriarche maronite Istfân al-Duwayhî (1630-1704<sup>1</sup>), élève du Collège maronite de Rome<sup>2</sup>, qui, le premier, dans son essai historique *Târîkh al-azmina*<sup>3</sup>, trace l'histoire politique, religieuse, sociétale et économique de sa nation « *Mârûniâ* », située dans la région nord du Mont-Liban, tout en la liant à l'histoire

(\*) Docteur en Histoire contemporaine. Enseignant d'Histoire à l'Université Libanaise et à l'Université Libano-américaine. Chercheur associé au CERHIO (Le Mans).

(1) Sur sa vie et son œuvre Cf. SALIBI, Kamal (1959), *Maronite historians of medieval Lebanon*, Beyrouth, Nawfal, pp. 89-160 ; GEMAYEL, Naşir (1991), *Al-Batriark Istfân al-Duwahî*, Beyrouth, [s.e].

(2) Fondée par le pape Grégoire XIII en 1954, Cf. GEMAYEL, Naşir (1993), *Al-Madrasa al-mârûniyya al-ħibriyya al-rûmâniyya*, Beyrouth, [s.e].

(3) AL-DUWAYHÎ, Istfân, *Târîkh al-azmina*, (édité par l'Abbé Butrus Fahd), Beyrouth, Dâr Laħd Khâtir, [s.d].

des Druzes, voisins des Maronites situés dans la région centrale de la même montagne. Duwayhî est ainsi le premier maronite à placer l'histoire de sa « nation » dans le cadre de l'histoire de son environnement majoritairement musulman d'une part et dans celui de l'histoire de Rome de l'autre. Il donne à voir comment, sous l'égide de leurs notables et de leurs princes, les Druzes et les Maronites ont réussi à forger le premier modèle de coexistence politico-sociale en Orient entre deux communautés ayant chacune sa propre doctrine religieuse, ses propres traditions et structures sociales, d'où la notoriété des deux émirs Fakhr al-Dîn II<sup>5</sup> et Bashîr II<sup>6</sup>. Ce modèle de rencontre ainsi que ces « héros » servent de piliers fondamentaux à l'édification de la mythologie libanaise. Avec la mission scientifique conduite par Ernest Renan en 1860 et ses opérations sur les sites phéniciens à Byblos, à Sidon, à Tyr, à Arwad, et à Amrit, le sémitisant français révèle beaucoup d'aspects de l'Antiquité phénicienne qu'il expose dans son grand ouvrage *La Mission de Phénicie (1864-1887)*<sup>7</sup>. Les fruits de cette mission ainsi que les travaux des pères jésuites, notamment l'orientaliste Henri Lammens sur la Syrie et le Liban<sup>9</sup>, ajoutent à cette mythologie une dimension

(5) Prince de la dynastie druze Ma'an, il est né dans le village de Ba'aqlîn au Shûf (partie centrale du Mont-Liban) en 1572. Il est considéré par les idéologues libanais comme le premier fondateur du Liban moderne ; Cf. SHIBLÍ, Michel (1984), *Fakhr al-Dîn amîr al-thânî Lubnân (1572-1635)*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise.

(6) Prince de la dynastie Shihâb sunnite, héritière du fief du Shûf après les Ma'an, il est le premier prince à pouvoir rassembler les rênes du pouvoir entre ses mains en se débarrassant des chefs féodaux qui lui disputent le pouvoir. Il est considéré par les idéologues libanais comme le deuxième fondateur du Liban moderne ; Cf. SHARAF, Jean, « Les réformes de Béchir II prélude à la Nahda », *La Nahda. Réveils de la pensée en langue arabe. Approches. Perspectives, op. cit.*, pp. 57-70.

(7) BRIQUEL-CHATONNET, Françoise et GUBEL, Eric (1978), *Les Phéniciens aux origines du Liban*, Paris, Gallimard, pp. 26-27.

9) Né en Belgique, il rejoint la Société de Jésus à Beyrouth et s'installe de façon permanente au Liban. Il commence sa carrière d'orientaliste à l'École d'études orientales au Collège des Jésuites en 1907. Il publie une série d'études sur les Omeyyades, la période pré-islamique en Arabie, la Syrie et le Liban, cf. <http://www.mehdi-azaiez.org/LAMMENS-Henri-1862-1937> ; François POUILLON, « Lammens Henry (Gand 1862-Damas 1937) », *Dictionnaire des orientalistes de langue française* (édi. François POUILLON), Paris, Karthala, 2008, p. 556. Cf. aussi LAMMENS, Henri, *La Syrie, précis historique*, [s.l.], [s.e.], [s.d.], 2 volumes ; et LAMMENS, Henri, *Tasrîh al-abṣâr fî mâ yaḥawî Lubnân min al-âthâr (Regards sur les sites archéologiques au Liban)*, Beyrouth, Dâr Naẓîr 'Abbûd, [s.d.].

Dominique AVON évoque la conversion de Lammens du syrianisme vers le libanisme dans sa causerie « Entre mission et géopolitique : les religieux catholiques à l'heure du

humaniste et civilisatrice<sup>10</sup>. Tout cela est exploité au début du XX<sup>e</sup> siècle par les théoriciens libanistes, de Paul Nujaim à Michel Chiha, Jawâd Boulos et Charles Malek en passant par Yûsif al-Sawdâ et d'autres.

À Michel Asmar (1914-1984), fondateur du « Cénacle libanais », n'échappe pas l'idée que « Les peuples qui n'ont pas de légende meurent de froid »<sup>11</sup>. Persuadé que le Liban a vécu une longue et brillante histoire, Asmar consacre une partie des premières conférences de sa tribune à enraciner cette mythologie dans les esprits des Libanais afin de se lancer, à partir d'elle, vers une définition moderne de la nation libanaise et de l'être libanais et vers un éclaircissement du visage et de la personnalité du Liban « multimillénaire » ainsi que de ses relations avec son environnement arabophone et méditerranéen.

### **Liban multimillénaire : rencontre de la Phénicie et du Mont-Liban**

Ce n'est pas par hasard que les deux émirs Fakhr al-Dîn II (1572-1635) et Bashîr II (1767-1850) sont l'objet de conférences prononcées durant les deux premières années de l'activité du Cénacle et cela respectivement par Karam al-Bustânî, Anîs Nşûlî, Asad Rustum, Georges Kisrwânî, et Fu'âd Ḥaddâd<sup>12</sup>. « Excellents commandants militaires,

Congrès arabe de Paris » lors du Colloque organisé par la Faculté de Lettres à l'Université Saint-Esprit de Kaslik en novembre 2012 à Kaslik-Liban, il écrit : « Le Grand-Liban, auquel se rallie Lammens, sert les intérêts des chrétiens, au premier rang desquels viennent les maronites, et dans une moindre mesure ceux des druzes et des chiïtes, contre la volonté d'une majorité de sunnites ».

(10) Notons ici que ses écrits ont promu aussi le courant « syrianiste » conduit par Antûn S'âdîh revendiquant la « Grande Syrie » qui englobe la Syrie actuelle, le Liban, la Jordanie, La Palestine, l'Iraq et Chypre ; Cf. S'ÂDIH, Antûn, *Nushû' al-unam (Naissance des nations)*, Beyrouth, Dâr al-Rukun, réédité en 1994 et *Kitâb al-ta'âlim al-sûriyya al-qawmiyya al-ijtimâ'iyya (Le livre des enseignements du nationalisme syrien social)*, Beyrouth, Dâr al-Rukun, réédité en 1995.

(11) ASMAR, Michel (1965), « Présentation de la conférence de Jawâd Boulos : Le patrimoine libanais et sa réactivation », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, pp. 11-12.

(12) AL-BUSTÂNÎ, Karam, « Fakhr al-Dîn al-Ma'nî al-thânî », A.C.L., Dossiers des conférences n° 8 (conférence prononcée le 13/12/1946 ; pas de texte) ; NŞÛLÎ, Anîs, « Fakhr al-Dîn fî Tuskânâ » (Fakhr al-Dîn à Toscane), Dossiers des conférences n° 10 (conférence prononcée le 20/12/1946 ; pas de texte) ; RUSTUM, Asad, « Fakhr al-Dîn Sulţân al-barr » (Fakhr al-Dîn sultan du Sol), Dossiers des conférences n° 21 (conférence

politiciens intelligents, gouvernants justes, bâtisseurs et admirateurs de la littérature et des arts », ces deux émirs représentent le « symbole de la cause libanaise<sup>13</sup> » dont les deux éléments principaux sont la liberté et l'unification du pouvoir entre les mains d'un seul gouvernant. Une fois cet objectif atteint, les Libanais unifiés, selon ces conférenciers, allaient être capables de se dresser contre l'Empire ottoman, leur ennemi à l'époque, afin d'acquérir leur « indépendance ».

L'assimilation de ces « Libanais » à leurs ancêtres Phéniciens ou Cananéens permet de donner à la mythologie libanaise sa légitimité historique, humaniste et civilisatrice. C'est dans ce cadre que Maurice Shihab, Azîz-Jean Ghâzî et Charles Corm interviennent<sup>15</sup>. Ghâzî affirme que depuis les temps les plus reculés « notre pays a été habité par une humanité qui [...] semble avoir été en avance sur son époque<sup>16</sup> ». Ghâzî met en évidence la rencontre du « littoral et [de] la montagne », deux éléments principaux de la géographie libanaise. Cette humanité sait cultiver la terre, construire les barques, naviguer « d'une part jusqu'au Golfe persique en passant par la Mer rouge et, d'autre part, jusqu'en Mer Noire et jusqu'en Grèce ». Le principal objectif de Ghâzî dans son exposé est de montrer la similitude entre le « Libanais » contemporain et celui de « l'antiquité phénicienne ». Sur le plan religieux, les Libanais contemporains sont marqués par leur piété et leur appartenance religieuse parce qu'ils sont tout simplement les héritiers des « Libanais de l'antiquité » qui croient aussi à « l'existence de l'âme, à la résurrection des morts [...] et] en Dieu » à qui ils donnent des appellations

prononcée le 10/2/1947 ; texte manuscrit) ; KISRWÂNÎ, Georges, « Fakhr al-Dîn al-munazzim al-nâhiḍ bi-l-Sharq » (Fakhr al-Dîn organisateur et éveilleur d'Orient), Dossiers des conférences n° 23 (conférence prononcée le 12/2/1947 ; texte manuscrit) ; HADDÂD, Fu'âd (1947), « Al-Amîr Bashîr », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, pp. 63-92 (Série : Figures libanaises, prononcée le 8/12/1947).

(13) HADDÂD, Fu'âd, « Al-Amîr Bashîr », *op. cit.*, p. 66 ; et TAQLÂ, Philippe, « Lubnân fî al-ḥayât al-dawliyya » (Le Liban dans la vie internationale), *Les Conférences du Cénacle*, n° 9-10, 1952, Beyrouth, p. 102.

15) Pour les biographies des conférenciers cénaciens, nous nous référons à l'ouvrage *Les Années Cénacle 1946-1975 entre histoire, mémoire et actualité*, Beyrouth, Fondation du Cénacle libanais, 2012, pp. 41-119 dans lequel YÂRID, Nâzik Sâbâ ; NÂŞÎF, Nicolas ; ABÛ DÎB, Fîfî ; LAḤÛD, Pascale ; SADAQA, Linda et nous-mêmes avons rédigé les biographies desdits conférenciers.

(16) GHÂZÎ, Azîz-Jean (1947), « La civilisation phénicienne et son rayonnement », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, p. 6. (Série : Histoire, prononcée le 6 décembre 1946).

différentes comme Ashtart, El, Baal et Adonis, constituant ainsi un « panthéon phénicien ». Dotées d'un Sénat, les anciennes « Cités libanaises », à l'instar de l'État libanais contemporain, sont démocratiques, leurs rois et leurs généraux sont élus par le peuple. Quant à la vie sociale, elle est pluraliste. Groupant des gens aux activités multiples, des « aristocrates », des « bourgeois » et des « artistes », les « Républiques libanaises » se caractérisent par des sociétés cohérentes et libres, où les « citoyens » cherchent le raffinement, le confort, les arts et le bien vivre. Le « Libanais [est] monogame », attaché à la femme de son pays qui est belle, élégante, cultivée, pragmatique et courageuse. Possédant une immense industrie, agriculteur, mineur, commerçant, créateur de l'alphabet<sup>18</sup> et navigateur, le « peuple libanais » transmet les fruits de sa civilisation partout dans le monde : « Le peuple libanais qui avait pour mission de civiliser le monde ancien, a navigué pour le remplir, et l'a rempli<sup>19</sup> ». Ghâzî soutient ainsi l'idée selon laquelle la civilisation phénicienne n'est pas seulement « l'antique civilisation libanaise » mais aussi la matrice « de toutes les civilisations méditerranéennes ».

Charles Corm<sup>21</sup>, auteur de *La Montagne inspirée* et fondateur de la *Revue Phénicienne*, ne se satisfait pas de six mille ans d'histoire. Pour lui, la « patrie libanaise » est éternelle, elle commence avec « le commencement, c'est-à-dire [...il y a] cinquante mille ans ». Ce « brave » Liban, « petit et vieux coin du Proche-Orient » est « un véritable héros de l'Humanisme ». Son histoire commence avec Egbert, l'enfant dont le squelette datant de cinquante mille ans est découvert à Antélias<sup>22</sup>. Selon Fu'âd Ifrâm al-Bustânî, directeur de l'École normale et professeur de littérature arabe à l'Institut des Lettres orientales, « Egbert, [... ce]

18) SHIHÂB, Maurice (1947), « Al-Abjadiyya al-fîniqiyya wa intichârûha » (L'Alphabet phénicienne et son rayonnement), *Les Conférences du Cénacle*, n° 2, Beyrouth, pp. 62-76. (Série : Histoire, prononcée le 29 novembre 1946).

(19) GHÂZÎ, Aziz-Jean, « La civilisation phénicienne et son rayonnement », *op. cit.*, p. 27.

21) CORM, Charles (1949), « L'Humanisme du Liban : Une Unesco six fois millénaire », *Les Conférences du Cénacle*, n° 11-12, Beyrouth, pp. 151-200. (Série : Hors-série, prononcée le 7 juin 1949).

(22) Cité située à quelques kilomètres de Beyrouth.

premier Libanais<sup>23</sup> » fait du Liban la terre du « premier homme ». De ce fait, le Liban, pour Corm, est par nature « toujours humain ». Sur ce site où se rencontrent la « mer sagement policée » et la « Montagne heureuse », l'âme de l'homme est à l'image du paysage. Ici, et précisément à Byblos, les habitations en pierre de taille les plus vieilles du globe se sont édifiées remontant à six mille ans avant Jésus-Christ. Corm essaye de dresser un tableau des inventions des « ancêtres » des Libanais, les « Cananéens » que les Grecs appellent « les Phéniciens ». Poussés par leur esprit d'initiative et leur pacifisme, ils découvrent l'Etoile polaire et effectuent des périples aux quatre coins du globe (sur les côtes atlantiques de l'Afrique occidentale, autour de l'Afrique en passant par les Colonnes d'Hercule et le cap de Bonne-Espérance, vers l'Amérique et le détroit de Behring).

Pour Corm, l'ancien Liban est le centre du monde ancien et c'est près de lui, en Galilée, que le « Christ » vient pour faire « de l'homme une fin de Dieu ». C'est à Tyr que naît le premier juriste, Ulpian, proclamant, bien avant Cromwell, Washington et les penseurs de la Révolution française, « l'égalité de tous les hommes et leur droit naturel à la liberté ». D'emblée, le Liban d'aujourd'hui, dans la pensée de Corm, doit être fidèle à son « humanisme » multimillénaire. Sa vocation consiste à prôner l'avènement d'une ère nouvelle, « celle du nouveau testament, à l'ombre de la croix qu'il devient un honneur de porter, dans les chemins du Christ, vers le Père éternel<sup>25</sup> ! ». Chantant la patrie en tant que « mère [...] irremplaçable », Corm conclut en invitant les Libanais contemporains à être non seulement des « bons patriotes » mais aussi des « citoyens de l'univers » à l'image de leurs « aïeux ».

Cette image de « citoyens de l'univers » chez Corm converge avec celle de « citoyens du monde » chez Camille Klat<sup>27</sup> pour qui situer l'identité du Liban ramène nécessairement à « l'approche du Liban multimillénaire ». À l'instar de ses collègues, Klat trace un « palmarès » de la « nation libanaise » dès les temps des Phéniciens et jusqu'aux

(23) AL-BUSTÂNÎ, Fu'âd Ifrâm (1947), « Lubnân fî mâ qabla at-târîkh », (Le Liban dans la préhistoire), *Les Conférences du Cénacle*, n° 1, Beyrouth, p. 26. (Série : Histoire, prononcée le 22 novembre 1946).

25) *Ibid.*, p. 198.

27) KLAT, Camille (1949), « Palmarès d'une nation », *Les Conférences du Cénacle*, n° 5-6, Beyrouth, pp. 79-100. (Série : Témoignages sur le temps présent, prononcée le 6 avril 1949).

Libanais contemporains. Tyr, pour lui, est le siège des savants les plus éminents qui se livrent à des travaux de philosophie, d'arithmétique et d'astronomie. Béryte (Beyrouth) est une métropole universitaire avec son illustre Institut de Droit rivalisant avec Alexandrie, Byzance et Rome. Du fait de la succession sur leur sol de diverses civilisations, phénicienne, gréco-romaine, assyrienne, néo-platonicienne, les Libanais, selon Klat, sont élevés « à toutes les écoles » acquérant la sagesse, la logique, et les gestes de tous les peuples anciens, d'où, à ses yeux, « leur suprématie » et leur capacité à enseigner aux « méditerranéens la leçon de dépasser la Méditerranée ». Ayant une aspiration spirituelle, les aïeux des Libanais se trouvent enchantés par l'avènement du christianisme et par la suite celui de l'islam, « deux religions contraires mais non point contradictoires », qui s'implantent au Liban. Privilégié par l'existence de deux doctrines d'essence monothéiste, le Liban devient la terre du « salut de l'âme ». Klat fait un saut passant du VII<sup>e</sup> siècle au temps des émirs aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, et de la côte à la « Montagne inviolée ». Caractérisés par leur « âme nationale libanaise » et attachés à leur liberté et leur indépendance, les « paysans » se lèvent, l'arme à la main, contre les autorités ottomanes. C'est ainsi que s'est développée une « poésie de [...] virilité ancestrale. Poésie de stoïcisme, d'héroïsme, de libanisme<sup>28</sup> ». Grâce à cette « âme libanaise », à ce « libanisme », dont les traits les plus importants sont « les traditions, l'intelligence et le spiritualisme », ces paysans, « saints de la patrie », réussissent à regagner leur « souveraineté ». Klat constate que les paysans libanais se sont émancipés dans le même temps que se déroulait la Révolution française. Arrivant au XIX<sup>e</sup> siècle, Klat décrit deux types de Libanais unis : les citadins, héritiers des Phéniciens, et les montagnards. De nouveau c'est la même image qui revient, constituant l'essence de la mythologie libanaise et par suite de l'identité libanaise : la rencontre de la côte et de la montagne, du citadin et du montagnard.

Une fois la mythologie tracée, ce sont principalement Michel Chiha, Jawâd Boulos et Salîm Haydar qui tentent de donner une définition convaincante et pertinente de la nation libanaise et de son identité.

(28) *Ibid.*, p. 91.

Député et rédacteur de la Constitution libanaise en 1926, « architecte de la vie nationale<sup>30</sup> », banquier, poète, propriétaire du quotidien *Le Jour*, « sage<sup>32</sup> », « journaliste philosophe<sup>34</sup> », Michel Chiha<sup>36</sup> est l'une des figures incontournables de l'histoire de la pensée politique au Liban. Par ses éditoriaux<sup>37</sup> au *Jour* et ses conférences au Cénacle libanais, il est le premier à avoir élaboré une définition claire du Liban en tant qu'entité, nation, identité et vocation. C'est dans ses deux conférences « Liban aujourd'hui<sup>38</sup> » et « Présence du Liban<sup>40</sup> » que Chiha dessine les traits qui distinguent le Liban de son environnement. Définir le Liban ne lui pose aucune difficulté. Pour lui, ce « pays inépuisable [...] vieux de cinq mille ans et davantage » est le fruit de l'union « harmonieuse » de la mer et de la montagne : « La Phénicie, c'est d'abord la mer. Le Mont-Liban, c'est par définition, la montagne. La compénétration de la montagne et de la mer a fait notre république. Jadis, la montagne avait pris le dessus sur la mer, quand la domination ottomane, qui craignait la mer, la ferma. Alors la montagne devint l'asile des libertés ». Le « Liban » et « la Phénicie » ne sont, pour Chiha, que deux noms d'une même entité connue actuellement sous le nom de « la République libanaise ». Selon lui, « le Liban d'aujourd'hui, s'identifie à peu près avec le Liban-Phénicie des origines ».

Le pays tire son originalité de caractéristiques qui lui sont propres. La première réside dans sa position géographique. Du fait d'être au « nœud

30) CHIHA, Michel (1964), *Visage et présence du Liban*, Beyrouth, Publications du Cénacle libanais, introduction de Philippe TAQLÂ, p. 3.

32) ABÎ SHAHLÂ, Ḥabîb « Le mot du Comité du patronage », A.C.L., dossiers des conférences, n° 208 « Le Cénacle honore Michel Chiha ».

34) TUWAYNÎ, Ghassân « Michel Chiha le journaliste », A.C.L., dossiers des conférences, *ibid.*

36) Sur sa vie et sa pensée voir DOUMET-SERHAL, Claude (2001), *Michel Chiha 1891-1954*, Beyrouth, Fondation Michel Chiha, et TRÂBULSÎ, Fawwâz (1999), *Ṣilât bilâ waṣl, Michel Chiha wa al-îdyûlûjyâ al-lubnâniyya*, Beyrouth, Dâr Riyâḍ al-Rayyîs.,

(37) CHIHA, Michel (1964), *Politique intérieure*, Beyrouth, Dâr al-Nahâr et Fondation Michel Chiha.

(38) CHIHA, Michel (1964), « Liban d'aujourd'hui », *Les Conférences du Cénacle*, n° 9-12, Beyrouth, pp. 17-49. Cette conférence est donnée en 1942 au Cercle de la Jeunesse Catholique de Beyrouth, et reproduite par la suite dans l'ouvrage *Visage et présence du Liban* édité par le Cénacle libanais en 1964.

40) CHIHA, Michel (1954), « Présence du Liban », *Les Conférences du Cénacle*, n° 1, Beyrouth, pp. 1-22. (Prononcée le 29 octobre 1953).

des continents, au cœur de l'ancien monde<sup>42</sup> », le Liban est devenue un « trait d'union » naturel ou « une tête de pont idéale » entre Orient et Occident, formule devenue « une des définitions » de ce pays. Cette « position clé » permet au Liban d'être « l'axe [...] d'une hélice à trois branches qui seraient l'Afrique, l'Asie et l'Europe ». Ayant la capacité de repérer les « routes universelles, celles d'hier et celles de demain avec leurs issues et leurs carrefours », Chiha constate que le Liban se situe au terme et au commencement de deux routes principales : celle qui lie l'Asie méridionale (qui va du Golfe Persique à la mer du Japon) à la Méditerranée et par la suite à l'Europe ; et celle de « l'Orient-Express » qui coupe la première venant du Nord vers le Sud. La deuxième spécificité du pays vient de son attachement à la diversité des langues qui y sont pratiquées et qui lui permet d'être présent partout dans l'univers et notamment dans la Méditerranée. La « vie dure » des Libanais qui se sont habitués à « vivre dangereusement » du fait des menaces provenant du voisinage, constitue à son tour une troisième caractéristique. Insistant sur l'idée que le Liban est avant tout « par essence [...] et par nécessité » une « nation » et une « république maritime méditerranéenne », réalité valable depuis les temps des Phéniciens dont les Libanais contemporains sont les « héritiers », il écrit : « Tout le Liban est pareil à ce château de la mer, dont Sidon fait une de ses principales architectures. Les ascendants les plus lointains des Libanais que nous sommes ont vécu sur des îlots et s'y sont désespérément défendus » ; c'est la quatrième caractéristique. La subordination du temporel au spirituel constitue, selon lui, la cinquième particularité de la présence et de la personnalité du Liban : « Si le Libanais gagne sa vie où il peut, ce fut à l'origine pour la défense d'une foi ». De ce fait, la montagne est devenue, selon Chiha, un « asile de l'esprit » et par la suite un « refuge de liberté » pour toutes les « minorités confessionnelles » contre l'oppression. L'universalité du Liban figure comme sixième caractéristique de la présence du Liban : « À travers [le Liban], écrit-il, on peut voir le monde comme de la fenêtre. Sur le promontoire, je vois la mer. A force de creuser ce pays, de le raconter, on craint pourtant de lasser l'auditeur et le lecteur. Mais,

42) CHIHA, Michel (1951), « Le Liban dans le monde : Perspectives d'avenir », *Les Conférences du Cénacle*, n° 9-12, p. 258. (Série : Hors-série, prononcée le 17 décembre 1951).

sous des apparences discrètes, la matière libanaise a les dimensions de l'Histoire. Nous sommes depuis le début les témoins de la naissance des peuples. Nous le sommes par hérédité, par instinct ; et nous sommes ainsi placés dans l'espace et le temps que, parlant de nous-mêmes, nous pouvons parler de tout. Peu de nations ont ce privilège. C'est la chance de quelques rivages élus, de quelques « hauts lieux » et « sites éternels ». Enfin, l'aspect « sentimental » de la présence du Liban ne lui échappe pas. Pour lui, cette présence est sentie avant tout par « le cœur ».

Cependant, cette présence singulière du Liban reste fragile devant les attaques des anti-libanistes ou anti-phéniciens si elle n'est pas soutenue par une assise historique. Ayant conscience de cela, Chiha recourt aux travaux de Raymond Weil<sup>44</sup> et d'Henri Lammens. A la différence de Corm et Bustânî qui considèrent Egbert comme le « premier libanais », le point de départ historique de Chiha commence avec le développement des villes phéniciennes et leur évolution vers l'indépendance entre le III<sup>e</sup> millénaire et 333 avant J.-C. Soumise à un mouvement perpétuel de grandes invasions, grecques, assyriennes, romaines, byzantines, perses et arabes « la Phénicie-Liban », selon Chiha, réussit à sauvegarder sa « personnalité » tout au long de cette période. Cette singularité est prouvée par les « révoltes » menées par les « populations de la côte phénicienne et de la montagne » contre toutes les dynasties arabomusulmanes, omeyyades, abbassides, fatimides, mamelouks et turques. Parallèlement à ce phénomène de cristallisation d'une personnalité libanaise, deux autres phénomènes sont en train de se réaliser. Le premier résulte du mélange ethnographique qui caractérise le pays. Quant au second, il réside dans le fait que la montagne se transforme en « un bastion naturel » non seulement pour les Maronites et les autres chrétiens orientaux, mais également pour des fidèles des « sectes nouvelles » comme les Ismaïlis, Nosaïris, Druzes, Chiites qui ont déserté l'islam sunnite adopté comme religion officielle par les empires musulmans successifs. Ainsi la montagne devient « un refuge » pour « des minorités menacées et persécutées ». C'est sous le règne des deux dynasties libanaises les *Ma'an*-s et les *Shihâb*-s, familles respectives des deux émirs Fakhr al-Dîn et Bashîr, que le Liban en tant que « terre refuge [...] affirme de plus en plus sa personnalité ». Désormais, un phénomène

44) WEIL, Raymond (1939), *La Phénicie et l'Asie occidentale*, Paris, collections Armand Colin,.

d'association de groupements confessionnels se met en route, au début entre Maronites et Druzes pour rassembler par la suite toutes les « minorités confessionnelles », à l'issue duquel un « peuple libanais » va apparaître.

En ce qui concerne le concept de « nationalisme », Chiha refuse de l'adopter dans son sens le plus strict qui prend la « forme collective de l'amour de soi ». Cette notion renferme un sentiment national qui, selon Chiha, porte plus « de fierté et d'orgueil que d'amour ». Pour cette raison, il préfère la notion de patriotisme : « Comme on s'attache à sa maison, comme on appartient à la demeure de ses pères plus encore qu'elle ne nous appartient, on est lié comme à un visage aimé, à un coin de terre, à un paysage, à une ville, à une banlieue, à leurs horizons, et cela prend doucement la dimension de la patrie ».

S'appuyant sur la constante géographique, Chiha aborde la question qui domine toute l'histoire politique et intellectuelle du Liban, à savoir : quelle est son identité ? Est-elle sémitique ? Arabe ? Syrienne ? Avec sérénité, Chiha montre bien le contraste entre les traits du paysage libanais ressemblant aux paysans méditerranéens ou européens, et ceux du paysage de l'« oasis », de la « steppe » et du « désert ». De ce fait, le Liban est « libanais tout simplement », et « la population libanaise » est une forme de « variété méditerranéenne » dont le visage est « à elle et nul autre ».

Député entre 1937 et 1939, ancien ministre et avocat, Jawâd Boulos<sup>45</sup> assoit tout son raisonnement à propos du Liban contemporain sur sa situation géographique. Dans sa conférence « Les fondements géographiques du Liban contemporain<sup>46</sup> » Boulos met en évidence que le Liban forme « une entité géographique naturelle » et une « individualité géographique réelle ». Développant l'idée de Chiha, Boulos affirme que le Liban a « une personnalité distincte et un caractère particulier » grâce à sa configuration géographique. Mais qu'est-ce qu'une entité géographique naturelle ? Selon lui, elle est « une unité terrestre individualisée, c'est-à-dire séparée, isolée ou fermée par la nature, et comportant un même climat et des conditions physiques

(45) Sur sa vie et son œuvre voir : QATTÂR, Elias (1998), *Mu'arrikhûn min Lubnân* (Des historiens du Liban), Beyrouth, [s.e], pp. 169-180.

(46) BOULOS, Jawâd (1956), « Les fondements géographiques du Liban contemporain », *Les Conférences du Cénacle*, n° 1, pp. 1-20. (Série : Le Liban et son destin ; prononcée le 28 novembre 1955).

similaires ». Or, le Liban, « ce petit rectangle de terre, moitié côte et moitié montagne », répond parfaitement à cette définition. À l'Ouest, il est limité par la Méditerranée. à l'Est, il est séparé de la Syrie par les deux chaînes de montagnes connues (le Mont-Liban et l'anti-Liban) qui forment une « sorte de muraille » rompue par le fossé d'*al-Nahr al-kabîr* frontière nordique de la République libanaise. Rejoignant la lecture de Chiha, Boulos voit le Liban, par sa mer et sa montagne, comme « un pays de refuge des minorités de toute sorte » et d'activité maritime.

Cependant, Boulos et Chiha divergent sur la naissance du « peuple libanais » et la « nation libanaise ». Alors que, pour Chiha, ce peuple est l'association des minorités confessionnelles à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, Boulos considère que le Liban en tant que peuple et nation est antérieur à la naissance de la « notion moderne des minorités ethniques et religieuses<sup>48</sup> ». Pour lui, c'est la physionomie du Liban qui est à l'origine du développement d'une « entité nationale particulière, une formation sociale originale et distincte ». Mettant en évidence les rapports des Libanais contemporains avec les Phéniciens, Boulos défend la thèse selon laquelle le « caractère d'un peuple [...] est modelé par des facteurs plus géographiques qu'ethniques ou religieux ». Quelle que soit la période historique, les individus et les groupes qui vivent sur le même milieu physique ont nécessairement le même caractère.

Partant de là, Boulos aborde la problématique de la « nation libanaise<sup>50</sup> ». Analysant les quatre composantes de cette notion, à savoir la race, la langue, la religion et l'histoire, Boulos conclut que ces éléments ne peuvent servir de base à « une réelle unité nationale ». Pour lui, la « race » n'existe qu'en théorie. Les races ne sont que « la création arbitraire de l'anthropologie ». C'est pour cette raison que cette notion est rejetée par la science. On ne peut comprendre les « races », selon Boulos, qu'en tant que « mélanges stabilisés » et « groupes humains hérités et complexes ». Quant à la langue, bien qu'elle constitue un facteur d'union susceptible de créer une « parenté spirituelle et une affinité intellectuelle », elle reste insuffisante pour engendrer une unité nationale.

48) BOULOS, Jawâd (1953), « Le Patrimoine libanais : Le milieu ethnique libanais, la Nation libanaise, Réalité sociales », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, pp. 94-118. (Série : Patrimoine Libanais, prononcée le 2 février 1953).

50) BOULOS, Jawâd (1951), « Nation et État anciens et modernes : parallèles et traits distinctifs », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, pp. 46-79. (Série : Hors-série, prononcée le 12 mars 1951).

La preuve de cela réside, d'une part, dans l'existence de nations polyglottes unies comme la Suisse et le Canada et, d'autre part, dans le fait que des peuples parlant la même langue sont répartis sur des nations diverses comme les Américains et les Anglais, ou les Portugais et les Brésiliens. En ce qui concerne la religion, elle représente pour lui un « facteur d'émiettement » plutôt qu'un élément d'union. Concernant l'histoire, celle-ci est capable de transformer des « masses disparates en une communauté cohérente », comme c'est le cas des nations historiques comme l'Égypte, la France, le Liban, la Syrie et quelques autres. En tout état de cause ce facteur perd de son efficacité s'il n'est pas rejoint par « l'intérêt et la volonté ».

En effet, Boulos se rapproche dans son analyse du philosophe français Ernest Renan dans sa conférence *Qu'est-ce qu'une nation*<sup>52</sup> ? Pour ce dernier la nation est un « principe spirituel », « une grande solidarité », elle est « l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices, de dévouements ». Adossée sur un « passé » elle se traduit dans le présent par « le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune ». Son existence dépend du « plébiscite de tous les jours ». Boulos reprend presque les mêmes termes en parlant de la « nation moderne ». Elle est un « produit de l'histoire », le « résultat d'une série de faits dus surtout au brassage de peuples, aux besoins de solidarité et de coopération » : « Elle est, écrit-il, l'aboutissement d'une longue suite de transformations évolutives, dont les phases successives sont : la famille, le clan familial, la tribu, la cité, le peuple, la nation. Comme toutes les choses humaines, cette évolution historique connut des phases de progrès, d'immobilité, de décadence et de recul ». Son ciment fondamental est ce « consentement actuel de vivre ensemble ». La question qui se pose est de savoir si la « nation libanaise » répond à ces exigences. Pour Boulos, il n'y a aucun doute que cette nation, étant une « réalité sociale, formée par la géographie et l'histoire », est le rassemblement de « populations relativement homogènes » stabilisées sur une « individualité géographique réelle », et dont les « membres » sont unis par « le désir », « le vouloir vivre en commun » et « l'intérêt de vivre et de coopérer ensemble ».

Une fois la « nation libanaise » ainsi définie et éclaircie, Boulos juge nécessaire d'aborder un autre concept, celui de la « patrie ». La

52) RENAN, Ernest (2001), *Qu'est ce qu'une nation ?*, Paris, Champs Classiques.

définissant comme « une mère spirituelle » et une « terre où demeurent les vivants et où reposent les morts », Boulos adopte l'idée de Lucien Febvre consistant à considérer la patrie comme notion éthique qui vient remplacer la vieille « conception mystique de la royauté sacrée ou d'origine divine ». Rejoignant de nouveau Chiha, Boulos précise que le rapport entre la personne et sa patrie est « l'amour » qui prend les caractères « d'une croyance » et qui prime sur tout autre sentiment.

Les mots du Premier ministre Ḥusayn al-'Uwaynî ainsi que ceux du journaliste Muḥyî al-Dîn Nṣûlî<sup>54</sup> reflètent bien cette approche sentimentale de la patrie libanaise : « Ma patrie, le Liban, écrit 'Uwaynî, est un pays éthéré. [...] Dieu l'a doté d'une rare beauté et d'une majesté unique. [...] Dieu en a fait le modèle le plus extraordinaire des paradis. Cette patrie, je fais partie de ses atomes, de ses éléments, de son sol, de son air, de son eau, de ses plantes, elle est moi-même<sup>55</sup> ».

Abordant la question de la « nation libanaise » beaucoup de conférenciers *cénacliens* insistent sur la « volonté de vivre ensemble » comme « élément essentiel<sup>57</sup> » de cette nation. C'est le cas de Maurice Sacre, de Moussa Moubarak<sup>59</sup> et de Charles Issawi qui la qualifie de « volonté générale<sup>60</sup> » sans laquelle la société risque de se trouver sous la coupe d'un dictateur. Pour Charles Hérou<sup>62</sup>, qui deviendra président de la République (1964-1970), cette volonté, qui est à la fois une « justice complétée par la compréhension la plus fraternelle », doit tenir la première place parmi les éléments et les facteurs qui forment une nation. Se référant aux nombreux pays d'Europe et aux États-Unis, Pierre Eddé<sup>63</sup>

54) NṢŪLÎ, Muḥyî al-Dîn (1957), « Risâlat Lubnân fî al-sharq al-adnâ al-'arabî » (Vocation du Liban au Proche-Orient arabe), *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, pp. 180-185.

(55) AL-'UWAYNÎ, Ḥusayn (1956), « Kayfa akhdumu Lubnân » (Comment je peux servir le Liban), *Les Conférences du Cénacle*, n° 7-12, Beyrouth, pp. 403-405.

57) SACRE, Maurice (1952), « Courants nationalistes et courants socialistes », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, p. 54.

59) MOBARAK, Moussa (1948), « Le Liban dans la dernière étape », *Les Conférences du Cénacle*, n° 2, Beyrouth, p. 27.

(60) ISSAWI, Charles (1947), « Fondement sociaux et économiques de la démocratie », *Les Conférences du Cénacle*, n° 7, Beyrouth, p. 14.

62) HELOU, Charles (1950), « La Maison libanaise : Les fondements moraux », *Les Conférences du Cénacle*, n° 1-2, p. 15.

(63) EDDÉ, Pierre (1952), « Pour la sauvegarde du Liban dans la démocratie », *Les Conférences du Cénacle*, n° 11-12, Beyrouth, p. 203.

et Emile Lahûd<sup>64</sup>, montrent comment la « foi dans la patrie », la « reconnaissance mutuelle » et la « volonté de vivre ensemble et en commun » entre les diverses communautés religieuses et politiques rend possible la création des nations et des États les plus démocratiques du monde. D'ailleurs, l'« histoire glorieuse, multiséculaire » et commune entre les Libanais favorise, selon l'ancien président de la République et le député de Beyrouth Alfred Naccache, leur propre « unité » et par la suite légitime l'existence d'une « nation libanaise » : « L'histoire du Liban peut certainement servir de fonds commun à nos générations. L'histoire de Fakhreddine et de Béchir, à laquelle il faut ajouter les événements qui se sont déroulés depuis – celle qui précéda en remontant jusqu'à l'antiquité la plus vénérable – [...], l'histoire intégrale de cette côte et de cette Montagne est le point de rencontre de nos diverses croyances qu'elles soient d'origine confessionnelle ou politique »<sup>65</sup>.

L'historien Arnold Toynbee<sup>66</sup> s'accorde avec Boulos quand il affirme que « les traits physiques [mer, montagnes, neiges, forêts] du Liban sont à la base de ses fortunes humaines ». Cela rend ce pays plus proche de ses voisins nord-méditerranéens que de ses voisins d'Orient. Ainsi, le Liban, aux yeux de Toynbee, est « l'expression de la nature ». Mais, humainement, le Liban est également l'« expression de l'histoire ». Ce pays est ce que ses habitants en ont fait au cours des siècles.

La réflexion sur l'identité libanaise continue de traverser plusieurs cycles de conférences. De nombreuses tentatives sont menées afin de la définir ; tentatives qui peuvent prendre parfois une forme poétique. Edouard Hunayn, député et ministre, affirme que « le Liban est le produit du Liban, et [que] le Libanais est le produit du Libanais<sup>67</sup> ». D'autres, comme le père Ignace Maroun<sup>69</sup>, affirment qu'il « fut toujours un pays d'humanisme ». A la fois carrefour des nations et des civilisations et

(64) LAHÛD, Emile (1952), « Lubnân watan wa umma » (Liban patrie et nation), *Les Conférences du Cénacle*, n° 7-8, Beyrouth, pp. 90-91.

(65) NACCACHE, Alfred (1947), « Le problème constitutionnel au Liban », *Les Conférences du Cénacle*, n° 2, Beyrouth, pp. 2-24. (Série : Considérations libanaises sur la pensée et la vie, prononcée le 16 décembre 1946).

(66) TOYNBEE, Arnold (1957), « Le Liban expression de l'histoire », *Les Conférences du Cénacle*, n° 6, Beyrouth, pp. 221-235. (Série : Hors-série ; prononcée le 8 mai 1957).

(67) HUNAYN, Edouard (1948), « Wajh al-lubnânî al-majhûl » (Le visage inconnu du Libanais), *Les Conférences du Cénacle*, n° 10-11, Beyrouth, p. 318.

(69) MAROUN, Ignace (1951), « Liban d'abord », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, pp. 31-33.

refuge pour les persécutés et les vaillants défenseurs des idées, il est un « *“way of life”* pratiqué depuis longtemps ». Il est « une terre de foi », qui ne peut vivre « sans Dieu ». D'autant plus, estime Hunayn, que « le christianisme est la raison d'être la plus importante du Liban »<sup>70</sup>. Quant à Fu'âd Ifrâm al-Bustânî il défend l'idée selon laquelle le Liban est associé à la « maronité » (*al-mârûniyya*) qui constitue sa raison d'être<sup>71</sup>.

Contrairement à ce que disent Chiha et Boulos, le Liban, selon Salim Mobarak, n'est pas né « d'un ou de plusieurs groupements » ayant consenti à vivre ensemble, mais « du brassage des siècles »<sup>72</sup>, comme si le pays ne devait rien aux hommes. Soleiman Naufal<sup>73</sup>, Philippe Taqlâ<sup>74</sup>, et André Twaynî<sup>75</sup> s'inscrivent aussi dans la ligne de leurs collègues considérant le Liban comme une entité « naturelle » qui se distingue de son voisinage, par les spécificités « spirituelles matérielles et rationnelles » qu'il possède.

## Qu'est-ce que le Libanais ?

Le terme *Lubnâniyyûn* (Libanais) est apparu pour la première fois lors des soulèvements populaires au Mont-Liban au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et précisément au cours de la révolution des paysans<sup>76</sup> au *Kisrwân*<sup>77</sup>. C'est en accueillant le consul de France de l'époque que la foule proclame :

(70) HUNAYN, Edouard « Wajh al-lubnânî al-majhûl », *op. cit.*, p. 336.

(71) AL-BUSTÂNÎ, Fû'âd Ifrâm (1948), « Mâr Mârûn » (Saint Maron), *Les Conférences du Cénacle*, n° 5-6, Beyrouth, p. 168. (Série : Figures Libanaise, prononcée le 9 février 1948).

(72) MOBARAK, Salim (1947), « Dans la mêlée », *Les Conférences du Cénacle*, n° 5, Beyrouth, p. 23.

(73) NAUFAL, Soleiman (1952), « Réflexions d'un ancien serviteur de l'État », *Les Conférences du Cénacle*, n° 7-8, Beyrouth, p. 135.

(74) TAQLÂ, Philippe (1956), « Al-Siyâsa al-dâkhiliyya al-lubnâniyya » (Politique intérieure du Liban), *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, pp. 129-130.

(75) TWAYNÎ, André (1953), « Conceptions budgétaires et réalités nationales », *Les Conférences du Cénacle*, n° 1-2, Beyrouth, p. 26.

(76) Sur ce sujet cf. l'étude détaillée sur l'histoire du Mont-Liban au XIX<sup>e</sup> siècle du Père RIZK, Karam (1994), *Le Mont-Liban au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'Emirat au Mutasarrifiyya. Tenants et aboutissants du Grand-Liban*, Kaslik-Liban, Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit.

(77) Région centrale du Mont-Liban située à 20 kilomètres de Beyrouth vers le nord.

« La France est la mère du monde entier, Soyez fiers ô Libanais<sup>78</sup> »  
« Fransâ imm el-dinyî 'mûm 'tazzû yâ Libnâniyyî<sup>80</sup> »

Repris par les conférenciers du Cénacle, ce terme devient tout au long des années quarante et cinquante, un sujet central de leurs réflexions. Parallèlement à leurs essais visant la définition du Liban, certains d'entre eux s'interrogent : qu'est-ce qu'être Libanais ? Pour Edouard Hunayn, être Libanais n'est qu'une expression du « soi libanais<sup>82</sup> » : « le Libanais existe depuis que le Liban existe ». Forgé par la « nature », il partage avec ses voisins méditerranéens beaucoup plus qu'avec ses voisins de l'intérieur, syrien et arabes. C'est un être « libre, tranquille, flexible, intelligent, élégant, éloquent, poli, fier et sûr de lui-même ». Il peut être aussi « arrogant, prétentieux et désordonné ». Toujours rêveur, le « Libanais vrai », aux yeux du Père Ignace Maroun, est celui qui a un « esprit ouvert à l'humanisme, un caractère féru de libertés » et un « cœur pieux<sup>84</sup> ». Salim Mobarak n'est guère éloigné de Hunayn lorsqu'il déclare que les « fils » du Liban sont « façonnés par sa géographie<sup>86</sup> ». Rude comme les petits chemins du Liban, chantant comme ses sources jaillissantes, le « Libanais est celui qui, né en terre libanaise, se nourrit de ses produits, se désaltère à son eau, aspire son air pur et ses parfums, se rafraîchit à sa brise, jouit, enfin, de cette débauche de beauté dont nul autre pays au monde ne peut donner le spectacle ». L'individualisme, l'esprit critique, l'intelligence, la tendance à l'égalité, le conservatisme, la sociabilité, la rationalité et le désir de s'instruire et de développer ses connaissances sont des spécificités que Pierre Eddé<sup>88</sup> et Joseph Oughourlian<sup>89</sup> ajoutent aux traits du caractère libanais. Pour Emile al-Bustânî, les Libanais ne sont pas seulement ceux qui jouent le rôle du médiateur entre les diverses cultures et civilisations, ils sont aussi « les

(78) TRÂBULSÎ, Fawwâz (2011), *Târîkh Lubnân al-ḥadîth min al-imâra ilâ ittifâq al-Ta'if* (*L'histoire du Liban moderne de l'Emirat au Taëf*), Beyrouth, Dâr Riyâd al-Rayyis, p. 54.

80) C'est en dialecte libanais.

82) HUNAYN, Edouard, « Wajh al-lubnânî al-majhûl », *op. cit.*, p. 321.

84) MAROUN, Ignace, « Liban d'abord », *op. cit.*, p. 32.

86) MOBARAK, Salim, « Dans la mêlée », *op. cit.*, p. 23.

88) EDDÉ, Pierre « Pour la sauvegarde du Liban dans la démocratie », *op. cit.*, p. 197.

(89) OUGHOURLIAN, Joseph (1954), « Problèmes économiques et financiers », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, p. 107.

porteurs du flambeau du réveil<sup>90</sup> » en Orient [...] ainsi que du dialogue entre cet Orient et l'Occident. Contrairement à ses collègues, le sociologue Zakan Shakhâshîrî<sup>92</sup>, conçoit le Libanais comme un être méfiant, inquiet et instable. Du fait de l'étroitesse du territoire du Liban, le Libanais est un être impulsif qui affronte les problèmes d'une façon superficielle. Toujours en situation d'autodéfense à l'égard d'autrui, il ne se rapproche de celui-ci que parce qu'il y trouve son intérêt. Le fait qu'il prononce des compliments ou des condamnations exagérés envers autrui n'est qu'une réaction psychologique à la petitesse de son milieu physique. Homme capricieux, il accepte tout et va partout. Il est capable de considérer toutes les contradictions et de s'y adapter. Toutefois, sa flexibilité est due, non pas à sa liberté, à son audace ou à son ambition, mais à sa peur, à son doute et à sa haine envers son espace étroit. Spécialiste d'éducation, Marie-Ange Abi-Saleh rejoint Shakhâshîrî dans sa conception négative du Libanais : « la notion du Libanais type, *écrite*, est très vague. Tout ce qui n'est pas anglais, américain, français, est libanais. Sa définition est négative<sup>93</sup> ».

Lors de la présentation de la soirée littéraire de son ami Elie Tyane, Michel Chiha se pose la question : « Si le Libanais n'est pas enfant de la montagne et de la mer ensemble qu'est-il ? Et qui est-il<sup>95</sup> ? ». Pour lui, le Libanais qui est allé jusqu'aux extrémités du monde ne peut pas être « né au désert », ni appartenir à la « civilisation du désert, ennemie des arbres » qui réduit tous les « bonheurs à ceux de la transhumance et du vide ». Voulant distinguer entre le « Libanais » et « l'Arabe du désert », Chiha s'appuie sur Arnold Toynbee<sup>97</sup> pour montrer que le « Libanais d'aujourd'hui » est « l'héritier direct du Phénicien<sup>98</sup> » par son caractère, ses aptitudes, son comportement et ses travaux. Répliquant aux thèses

(90) AL-BUSTÂNÎ, Émile (1953), « Lubnân wa al-'âlam al-'arabî » (Liban et le monde arabe), *Les Conférences du Cénacle*, n° 7, Beyrouth, p. 207.

(92) SHAKHÂSHÎRÎ, Zakan (1957), « Lubnân tajriba ijtimâ'îyya jadîda » (Liban : un nouvel essai sociétal), *Les Conférences du Cénacle*, n° 11, Beyrouth, pp. 26-27.

(93) ABI-SALEH, Marie-Ange (1956), « Les jalons nouveaux de la pédagogie et leur application au Liban », *Les Conférences du Cénacle*, n° 4, Beyrouth, p. 201.

(95) TYANE, Elie (1853), « Récital de poésie », *Les conférences du Cénacle*, n° 7-8, Beyrouth, pp. 167-182. (Série : Hors-série, prononcée le 29 décembre 1952 ; introduction par Michel Chiha pp. 169-173 ; cf. la photo qui réunit les trois poètes francophones : Michel Chiha, Elie Tyane, Hector Klat commentée par Michel Asmar).

(97) TOYNEE, Arnold, *A Study of History*, tome II, cité dans la conférence de Chiha.

(98) CHIHA, Michel, « Présence du Liban », *op. cit.*, p. 10.

prétendant que les Libanais sont des Arabes, Chiha confirme sa thèse consistant à montrer que les Libanais sont les descendants des Phéniciens : « Le peuple Libanais dans son immense majorité doit accepter une ascendance remontant beaucoup plus haut que celle que certains retiennent arbitrairement pour justifier une politique, cela paraît incontestable. [...] Les hommes qui vivaient sur nos rivages il y a cinquante, quarante, trente ou vingt siècles, et dont nous exhumons sans assez de respect la civilisation et le langage, si mortelles qu'aient été les guerres et si fréquents les exodes depuis ces temps reculés, reconnaîtraient sans doute dans les Libanais d'aujourd'hui leur postérité authentique<sup>100</sup> ». La patrie des Libanais ne peut être, selon Chiha, que « la mer » et le « Mont auguste et solitaire<sup>102</sup> ». La race des Libanais est celle de « montagnards navigateurs, très différents de ce qui les entoure ». Alors que « l'Arabe continental » du désert se satisfait de sa vie « pastorale des laitages et des pâturages », le Libanais regarde vers les quatre coins du monde.

D'ailleurs, Arnold Toynbee, tout en affirmant que les Libanais contemporains sont des « montagnards », insiste aussi sur les nombreux dénominateurs communs entre eux et les « Phéniciens antiques ». Estimant que l'histoire du Liban est celle à la fois « des montagnards et des marins », Toynbee laisse entendre que les Libanais contemporains sont l'expression de la synthèse entre les « Phéniciens antiques » et les « montagnards<sup>104</sup> ».

Voulant mettre en opposition le modèle du Libanais montagnard et celui du « Libanais d'aujourd'hui », Eveline Bustros, romancière et présidente de plusieurs mouvements féministes au Liban, essaie de décrire et d'expliquer ce qu'a été le passage du Libanais montagnard au Libanais moderne occidentalisé et le saut que cela a représenté. Le premier possède un « visage moustachu », porte un « fez moghrabi sensiblement penché de côté » avec un « lourd gland de soie » qui tombe du haut de ce fez et rejoint sa tempe. Il se vêt d'un « boléro passementé ouvert sur un gilet gansé » couvrant une « chemise de soie libanaise » tissée à la main. Il ne faut pas oublier l'ample *shirwâl*<sup>106</sup> « qui à chaque

100) CHIHA, Michel, « Liban d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 25.

102) Expression que Chiha emprunte à Tyane.

104) TOYNBEE, Arnold, « Liban expression de l'histoire », *op. cit.*, p. 226.

106) Pantalon traditionnel libanais.

fois balance les plis en avant et en arrière ». Il est couronné par une « ceinture de cachemire drapée, ornée d'une chaîne de montre épaisse ». En revanche, le Libanais d'aujourd'hui paraît avoir abandonné non seulement la tenue traditionnelle de jadis, mais aussi l'esprit de l'époque ancienne. Rejetant ses cheveux en arrière et portant le costume à l'occidentale, il se prend pour « un Français, un Italien ou un Grec<sup>107</sup> ».

L'image du Libanais attaché à sa liberté et tirant son essence de sa terre paraît aussi chez Camille Klat et Charles Corm. Voici le premier chantant : « le Libanais aime son champ, la source, le ravin, autant qu'il aime peut-être son foyer » et mettant en lumière l'image de ce Libanais attaché à ses icônes, ses images saintes, son cimetière et surtout « ses libertés<sup>109</sup> ». Quant à Corm, il trace les traits de deux personnalités : celle du résidant des villes et celle du montagnard, avant de faire la synthèse des deux, synthèse qui s'incarne dans la personnalité du Libanais. Du fait de son besoin d'espace vital, de débouchés, de marchés, le citadin s'engage dans des guerres et se mobilise vers le lointain horizon. En revanche, jouissant de son espace ouvert, de sa liberté, le montagnard se caractérise par son attachement à sa terre. Bien que calme et solide et accueillant comme un cèdre, il lui manque l'aptitude à nouer des contacts avec autrui et à développer ainsi avec lui une forme d'agrément. Ainsi le Libanais devient le produit du mélange entre le citadin et le montagnard ayant un « double caractère de noblesse pacifique et d'intrépide initiative ». Visant la contribution à l'édification de la civilisation, le Libanais est cet « humaniste » descendant de la « souche cinquante fois millénaire » d'Egbert<sup>111</sup>.

Un des planificateurs libanais les plus remarquables dans la République libanaise, le spécialiste de génie hydraulique Ibrâhîm 'Abd al-'Âl conçoit aussi le Libanais comme créature forgée par la « nature », comme synthèse de deux types contradictoires, « l'homme habitant la montagne et se trouvant aux prises avec la nature agressive dans les massifs » et « l'homme habitant la côte et livré à la mer<sup>112</sup> ». Alors que le premier

(107) BUSTROS, Eveline (1952), « Réminiscences », *Les Conférences du Cénacle*, n° 9-10, Beyrouth, p. 155.

109) KLAT, Camille, « Palmarès d'une nation », *op. cit.*, p. 93.

111) CORM, Charles, « L'Humanisme du Liban : Une Unesco six fois millénaire », *op. cit.*, p. 200.

(112) 'ABD AL-ÂL, Ibrâhîm (1952), « Energies libanaises », *Les Conférences du Cénacle*, n° 1-2, Beyrouth, p. 25. (Série : Hors-série, prononcée le 7 avril 1952).

se caractérise par la rudesse, la franchise, la naïveté, le travail individuel et l'initiative personnelle, le second se distingue par sa douceur, son ingéniosité, sa finesse, son sens du travail d'équipe et son organisation collective. Il suffit de regarder la montagne libanaise et ses « vieilles terrasses » travaillées par le montagnard, d'une part, et la côte, d'autre part, pour déterminer les caractéristiques de chacune d'elles. Reconstituant « la montagne toute entière » avec des « outils simples, minuscules, [...] tout usés, rayés, ébréchés par le silex, [...] avec son labeur et la sueur de son front », le montagnard développe une personnalité « ingénieuse, minutieuse, prévoyante », toujours en état d'alerte. Du fait de la nature individuelle de son travail, il a acquis une « liberté d'action et d'esprit » ainsi qu'une forme d'« autonomie économique ». Face à l'horizon toujours ouvert, le citoyen déploie la même énergie que le « paysan libanais en montagne ». Affrontant diverses difficultés, et ne disposant que de quelques savoir-faire dans l'art de navigation, il s'aventure dans les pays et les eaux inconnus exerçant « pendant près d'un millénaire un empire de la mer »<sup>114</sup>. Humaniste, soucieux d'universalité, le Libanais s'efforce de faire œuvre civilisatrice partout où le conduisent ses pas.

Quelle que soit l'appartenance religieuse du Libanais, celui-ci, selon Jawâd Boulos, se caractérise par des éléments formateurs qui sont communs à tous les Libanais : « un fond méditerranéen et sémitique, continuellement remué, au cours des siècles, par des apports immigrés, qui sont constamment absorbés et marqués par l'empreinte libanaise, conformément aux lois de la géographie humaine<sup>115</sup> ». C'est l'ensemble de ces Libanais « plus ou moins apparentés » qui forme le « peuple libanais ». Boulos met en évidence l'idée que le Libanais contemporain n'est que le descendant des « habitants autochtones » du pays libanais. Pour cette raison, Boulos refuse les propos consistant à considérer que les Libanais sont « divisés en groupes ethniques distincts » et considère que le peuple libanais a été forgé par les siècles « d'un fond autochtone, qui est le même pour tous, [...] sur lequel [se sont] greffés [...] divers éléments allogènes ». Quant aux éléments hétérogènes, qu'il estime être

114) *Ibid.*, p. 30.

(115) BOULOS, Jawâd « Le Patrimoine libanais : Le milieu ethnique libanais, la Nation libanaise, Réalité sociales », *op. cit.*, p. 111.

peu nombreux, ils sont absorbés par le Libanais « indigène » et « façonnés par le milieu<sup>117</sup> ».

Lors de la soirée poétique<sup>119</sup> organisée par Michel Asmar en son honneur au Cénacle, Hector Klat expose à travers l'histoire d'« un ami » fictif, qui n'est en fin de compte que Klat lui-même, et à travers ses quelques poèmes, l'évolution de sa conception de son identité comme « Libanais ». Né en Egypte de parents libanais, de confession grecque orthodoxe, cet ami est élevé dans un collège français par des religieux d'obédience romaine. Klat décrit chez son ami la persistance d'une « âme phénicienne » avec les vers suivants :

*Mon âme est un musée étrange et composite,  
Riche des souvenirs des siècles traversés.  
Derrière la façade où brille l'art français,  
Dans cette cour mauresque où ce jet d'eau palpite,  
Que l'Égypte attrista d'un froid sphinx insolite,  
Le Liban enfouit des trésors insensés ;  
Et là, dans cette crypte où le soleil hésite,  
Sommeillent mille dieux, pêle-mêle entassés.  
Oui, la France n'a fait que la façade sienne.  
Mais, tout au fond, voici la salle phénicienne  
Pleine de coupes d'or où des aïeux puissants  
[...] O mon cœur d'Orient, mon cœur de nostalgie<sup>120</sup> !*

Klat explique que ce sentiment d'avoir quelque chose de phénicien en soi n'est qu'une forme de réaction envers ses collègues égyptiens fiers de leur ascendance pharaonique, fierté que renforcent les écrits de grands écrivains égyptiens comme Ṭaha Ḥussayn<sup>122</sup>. Klat montre l'attitude de ses collègues à l'égard de leurs homologues de langue arabe, Yéménites ou

117) *Ibid.*, p. 114.

119) KLAT, Hector (1953), « Récital de poésie », *Les Conférences du Cénacle*, n° 11-12, Beyrouth, pp. 244-262. (Prononcée le 11 mai 1953).

(120) *Ibid.*, p. 247.

122) Cf. ḤUSAYN, Taha, *Mustaqbal al-thaqâfa fî Miṣr* (L'avenir de la culture en Égypte), Le Caire, Al-Hay'a al-'amma li-al-kitâb, édition de 1993, (première édition 1938). Sur ce livre voir l'étude de Dominique AVON et d'Amin ELIAS, « L'identité nationale comme dépassement du confessionnalisme : l'Égypte selon Taha Husayn », *Facteur d'identité, Faktoren der Identität* (dir. Dominique AVON et Jutta LANGENBACHER-LIEBGOTT), Bern, Peter Lang, 2012, pp. 263-283.

Hedjaziens, attitude pleine du sentiment de supériorité et d'arrogance : « Qu'étiez-vous, vous autres, lui dis[ent]-ils, avant la venue du prophète [...] ? D'obscures nomades. Tandis que nous av[ons] trois mille ans plus tôt, bâti les pyramides, sculpté le Sphinx, construit les temples et les hypogées de Thèbes et de Memphis, inventé la science de l'embaumement, etc. ». Quant à la réaction des « pauvre[s] petit[s] Hedjazien[s] », elle paraît lamentable. En revanche l'ami de Klat a des éléments pour répliquer à ses collègues égyptiens qui l'agacent : « Moi aussi, j'ai des aïeux aussi illustres que les vôtres. Ils ont donné au monde l'alphabet [...] ». Klat décrit l'état de son ami par ce vers : « Aïeux phéniciens, oui, je suis votre fils ».

Éduqué dans une atmosphère occidentale, l'ami de Klat se trouve obligé de cheminer vers ses racines orientales. Klat décrit ce parcours dans son poème « à l'enfant de la crèche<sup>123</sup> » :

*L'Occident a passé sur mon âme, ô Jésus,  
Et mon âme a subi son souffle qui dessèche.  
[...].Elle s'est abreuvée à sa littérature  
Jusqu'à la défaillance, hélas ! Et maintenant,  
Elle soupire, ayant trop lu monsieur Renan,  
Après le réconfort divin de l'Écriture.  
L'Occident a passé sur mon âme et, depuis,  
Je suis indifférent à tout, amour ou haine.  
L'ennui me ronge ainsi que la Samaritaine.  
[...].Ne peux-tu m'immerger en quelque source fraîche  
Pour me régénérer, humble enfant de la crèche ?  
Ah ! Intacte ravir mon âme d'Orient !*

Révolté au début contre sa culture occidentale, et aspirant à retrouver sa culture orientale, l'ami de Klat se trouve troublé. Bien qu'il ne veuille pas être « tout à fait occidental », il ne désire pas non plus devenir « tout à fait oriental ». Quelle serait cette formule capable de trouver un compromis entre identité phénicienne et identité arabe ? C'est « le Libanais d'aujourd'hui » : ce « comprimé historique produit par les siècles »<sup>125</sup>. Ainsi s'est créé en lui un être qualifié de « Libanais » qui,

(123) *Ibid.*, p. 251.

125) *Ibid.*, p. 252.

étant le produit de la synthèse de tous ses états d'âme précédents, vient s'imposer comme modèle définitif : « un ardent Libanais, doublé d'un fervent partisan de la culture occidentale ». Cette synthèse est chantée par Klat dans son poème « Liban<sup>126</sup> » :

*Liban, Liban tout court, Liban sans épithète,  
O Liban simple et sans détour,  
Le plus humble de ceux qui te doivent le jour  
N'a pour ambition que de poser la tête  
Sur ton sein palpitant d'amour.  
Ouvre-lui les bras. Fais-lui fête.  
Accueille-le dans ton élyséen séjour ;  
Et que tes champs, tes vals, ta montagne, ta lande  
Reconnaissent qu'il est ton fils.  
[...].Fais qu'en son âme tout s'oublie,  
O Liban libanais.*

Ainsi le « Libanais » paraît, avec Klat et son ami imaginaire, incarner une forme de continuité allant du Phénicien au « Libanais d'aujourd'hui », une équation réconciliant la culture occidentale avec l'appartenance orientale. Cette identité est affirmée par la réalisation de l'entité politique et autonome libanaise manifestée par « l'État du Grand Liban ».

## **Libanité, arabité et méditerranéité**

Bien que le Pacte national conclu en 1943 ait tenté une conciliation entre courant libaniste et courant arabiste sur l'identité du Liban en affirmant « le Liban, un pays dont le “visage est arabe”<sup>128</sup> », cette formule ainsi que ses déclinaisons restent jusqu'à nos jours sujet de discorde entre les diverses tendances. Pour Asmar, l'identité du Liban est simplement

(126) *Ibid.*, p. 253.

128) Dans le texte de l'accord du Taëf, cette expression est devenue « Le Liban est arabe dans son identité et son appartenance » ; Cf. la deuxième clause de la *Muqaddimatal-mîthâq al-watanî*, 22 octobre 1989, Tâ'if, l'Arabie Saoudite ; cf. aussi RABBATH, Edmond (2002), *Muqaddimat al-dustâr al-lubnânî (Préambule de la constitution libanaise)*, Beyrouth, Dâr al-Nahâr.

libanaise : « Le Liban est lui-même avant tout<sup>130</sup> ». Bien que l'« arabité » (*al-'urûba*) soit un constituant du « nationalisme libanais », elle reste une « qualité » du Liban dont l'essence procède de lui-même et de rien d'autre. En effet, cette pensée est la résultante du parcours intellectuel qu'Asmar suit depuis le début des années trente. Il est hors de question pour lui de mettre l'existence du Liban ou son identité propre en question. Toutes les discussions au sein du Cénacle doivent s'inscrire dans le cadre de l'affirmation de l'« entité libanaise<sup>132</sup> » et conformément à la formule élaborée par le pacte national. Il s'agit donc de débattre des rapports entre la « libanité », le « libanisme » ou le « nationalisme libanais », d'une part, et l'« arabité », l'« arabisme », ou le « nationalisme arabe », et la « méditerranéité » d'autre part. Par ailleurs, le défi venu d'Israël dès 1948 s'impose comme sujet capital dans ce débat sur les rapports du Liban avec son voisinage.

La « libanité » ou le « libanisme » ne prend sa pleine expression au Cénacle qu'au début de 1961 avec le docteur en philosophie Kamâl al-Ḥajj. Les prémices de ce concept étaient cependant apparues dès 1946, avec l'usage d'expressions qui apparaissent comme autant d'éléments constitutifs de ce « libanisme » : « langue nationale du Liban », « civilisation libanaise », « vocation du Liban », « esprit libanais », « individualité libanaise », « intérêt libanais » et beaucoup d'autres.

Considérée comme la « langue nationale du Liban<sup>134</sup> », *al-zajal* ou la « poésie populaire » figure parmi les éléments de cette libanité. Tirant ses sources des anciens chants liturgiques, *al-zajal* s'est transformé au cours des siècles en une « école où le patriotisme, la liberté, la fraternité, la tolérance et la fidélité » sont enseignés. À travers lui, les Libanais, conscients de l'importance de la légende dans la formation de la personnalité de la nation<sup>136</sup>, transmettent leurs valeurs, leurs histoires,

130) ASMAR, Michel (1963), « Al-Ṭālib wa al-wāqī' al-lubnānī » (L'Étudiant et la réalité libanaise), *Les Conférences du Cénacle*, n° 5-6, Beyrouth, p. 89.

132) Témoignage de Khalīl Rāmiz Sarkīs, *op. cit.*

134) 'AQL, Fādīl Sa'īd (1949), « Tārīkh al-zajal » (L'histoire de la poésie populaire), *Les Conférences du Cénacle*, n° 1-2, Beyrouth, pp. 35-67. (Série : Histoire de quelques aspects actifs au Liban, prononcée le 14 février 1949).

136) Sur la notion de « nation » : « L'ensemble des individus qui constituent un État, considérés en tant que corps social et par opposition au gouvernement » cf. LALANDE, André (2010), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, p. 665 ; cf. aussi SOSOE, Lukas K., « La nation », *Dictionnaire de philosophie politique*, *op. cit.* pp. 479-483 : la nation désigne à l'origine « un groupe de personnes, unies par les liens de

leurs h eroismes et leur go t pour la vie. De ce fait, *al-zajal* est bien un aspect fondamental du « nationalisme libanais authentique<sup>137</sup> ». Autre  l ement de cette libanit , l'ancienne « civilisation libanaise » qui revient au temps d'Egbert et qui est   l'origine de toute civilisation m diterran enne<sup>139</sup>. »   l'instar d'autres civilisations contemporaines, elle se caract rise par son int r t envers l'agriculture, l'industrie, le commerce et le respect des morts. Ayant un go t pour l'esth tique et subordonnant la mati re   la raison, elle met l'accent sur la « force de l'intelligence humaine » dans sa lutte perp tuelle pour « la survie<sup>141</sup> ». Pour Edouard Hunayn, elle est « la quintessence des civilisations », la « synth se de la pens e humaine ». Promouvant la valeur de la « libert  individuelle », la « civilisation des Libanais » provient du « peuple » et non pas de « couches de population » pr cises ou de simples « individus ». Elle est le produit d'une « culture compos e », d'un « patrimoine humain ». Toutefois, cette civilisation a quelque chose de sp cifique, d'o  l'apparition du concept de l'« individualit  libanaise intangible » avec Charles Ammoun. Invitant les Libanais   faire ressortir ce qu'il y a en eux « d'uniquement libanais », Ammoun consid re les traits caract ristiques libanais comme justificatifs de « l'existence du Liban en tant que nation, que peuple et qu' tat ind pendant ». Pour lui, cette « individualit  » est la « raison de vivre des Libanais<sup>143</sup> ». Ici, une autre « raison d' tre », mais cette fois « spirituelle et morale » surgit : « par sa population compos e de communaut s qui toutes portent le signe religieux, [le Liban], dit Charles H lou, est une affirmation de la

sangs, de la langue et de culture qui, le plus souvent, mais pas n cessairement, partage le m me sol. [...] Le concept de la nation subit une radicale transformation au XVIII e si cle, plus pr cis ment, lors de la r volution fran aise ». Quant   Gerard CORNU il l'a d fini comme une « collectivit  des individus qui forment un m me peuple et sont soumis   l'autorit  d'un m me gouvernement ; communaut  g n ralement fix e sur un territoire d termin e dont la r alit  r sulte de caract ristiques ethniques, linguistiques, culturelles, de coutumes sociales, de traditions historiques et religieuses, tous facteurs qui d veloppent un sentiment d'appartenance et des aspirations politiques trouvant leur manifestation essentiel dans la volont  collective de s' riger en corps politique souverain au regard de droit international », *Vocabulaire juridique, op. cit.*, p. 672.

(137) *Ibid.*, p. 38.

139) GHAZI, Aziz-Jean, « La civilisation ph nicienne et son rayonnement », *op. cit.*, p. 8.

141) AL-BUST N , Fu' d Ifr m « Lubn n f  m  qabla at-t r kh », *op. cit.*, p. 32.

143) AMMOUN, Charles (1947), « Le Liban : Risques et possibilit s », *Les Conf rences du C nacle*, n  4, Beyrouth, p. 11. (S rie : Hors-s rie ; prononc e le 28 avril 1947).

primauté du spirituel<sup>145</sup> ». Cette idée qui fait du Liban le pays du spirituel incite l'illustre poète Sa'îd 'Aql à développer le concept de « l'esprit libanais<sup>147</sup> » et à en exposer le cheminement. Durant une première étape allant de 1400 à 555 avant J.-C., cet esprit, poussé par le désir de « découvrir et civiliser le monde », prend conscience du caractère « divin » et de la force de la raison. Dans une deuxième période qui va de 555 avant J.-C. jusqu'à l'époque de Fakhr al-Dîn (1572-1635) et qui est caractérisée par la lutte des Libanais pour la « liberté de conscience et de pensée », cet esprit attaché aux rochers du Mont-Liban se tourne vers « le monde de la contemplation » abandonnant « l'aisance de la vie » dans le but de garantir sa « pérennité ». Quant à la dernière période, elle est celle où l'esprit libanais s'imprègne de la révolution intellectuelle réalisée en Europe afin de la transmettre à l'Orient. Ainsi, la « libanité » ou le « libanisme » devient-il le concept qui regroupe tous ces éléments. C'est peut-être pour cette raison que 'Aql déclare dans sa conférence « *Lubnân mu'dîlât wa qiwa* » que « le Liban est le seul pays européen en Orient<sup>149</sup> ».

La position des conférenciers *cénacliens* vis-à-vis de l'« arabité » ou l'« arabisme<sup>151</sup> » oscille entre une attitude hostile ou critique et une attitude conciliatrice en passant par celle, inquiète, de l'idée selon laquelle l'« arabisme » absorberait le Liban.

La « nation arabe », cette « fille » perdue « qui a les yeux bandés » et « qui n'a jamais dépassé l'âge primitif<sup>153</sup> », reste toujours un sujet de discorde, non entre libanistes et arabistes seulement, mais entre arabistes eux-mêmes. Pour certains, elle est le produit de « l'islam » comme

145) HELOU, Charles, « La Maison libanaise : Les fondements moraux », *op. cit.*, p. 11.

147) 'AQL, Sa'îd (1954), « Lubnân : mu'dîlât wa qiwa » (Liban : problèmes et énergies), *Les Conférences du Cénacle*, n° 6, Beyrouth, pp. 275-293. (Série : Lignes de force d'un devenir libanais ; prononcée le 1er mars 1954).

149) 'AQL, Sa'îd, « Lubnân mu 'dîlât wa qiwa », A.C.L., dossier n° 244, conférence prononcée le 17 janvier 1955.

151) Sur l'arabité et l'arabisme voir ZAYN, Zayn Nûr al-Dîn (1986), *Nushû' al-qawmiyya al-'arabiyya*, Beirouth, Dâr al-Nahâr ; et CARRÉ, Olivier (1993), *Le nationalisme arabe*, Paris, Fayard.

153) AL-DIBS, Egnî (1951), « Mîn wahî al-hayât » (Inspiration ou révélation de la vie), *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, p. 64. (Série : Hors-série, prononcée le 26 février 1951).

l'affirme le cheikh Muṣṭafâ al-Râfi<sup>155</sup>, juge *shar'î* de Beyrouth. Son plus grand dessein consiste à appeler les gens vers *Allâh* et à revivifier la science religieuse (*al-'ilm*). D'autres, comme le penseur Quṣṭanṭîn Zurayq, la conçoivent sous un angle national et laïque : « l'idée nationale, dit Zurayq, [...] néglige la théocratie. [...] Toute union, consciente ou inconsciente des deux, [...] est nuisible pour nos efforts. [...] Cela veut dire que la séparation entre l'organisation religieuse et l'organisation politique et sociale est décisive. [...] À mes yeux [...] l'existence, la persistance et l'épanouissement de l'arabité [*al-'urûba*] dépendent de sa nature laïque et civile<sup>156</sup> ». Membre fondateur du Congrès arabe en 1913<sup>158</sup>, Fu'âd Bâshâ al-Khatîb insiste sur la distinction entre *'urûba* et islam : « *al-'urûba ghayr al-islâm* (l'arabité n'est pas l'islam<sup>159</sup>) ». Paradoxalement, al-Khatîb recourt à un *ḥadîth* du prophète de l'islam, Muhammad, pour définir *al-'urûba* en fonction de la langue arabe : « tout ce qui parle en langue arabe est arabe ». Cette ambiguïté du rapport entre arabité et islam est évoquée aussi par Charles Ammoun. Refusant toute confusion entre pays arabes et pays musulmans ainsi que toute annexion des populations de langue arabe au « monde de l'islam », Ammoun définit le mot « arabe » uniquement par la langue : « il n'y a pas un Libanais, *juge-t-il*, qui n'estime que le contenu principal du mot arabe, dans son esprit, j'allais dire dans son arrière-pensée, c'est l'ensemble des biens communs de la langue ou créés par la langue »<sup>161</sup>. Homme de lettres et essayiste, Ra'îf Khûrî admet le fait que l'arabité doit beaucoup à l'islam. Dans chaque musulman il y a une forme de « sympathie » (*'atf*) à l'égard de l'arabité, et dans chaque Arabe il y a une forme d'affection envers l'islam. Néanmoins, Khûrî refuse le propos selon lequel l'arabité

155) AL-RÂFI'Î, Muṣṭafâ (1956), « Al-islâm bayna al-ams wa-l-yawm » (Islam d'hier, islam d'aujourd'hui), *Les Conférences du Cénacle*, n° 5, Beyrouth, p. 288. (Série: culture et interférences; prononcée le 5 avril 1956).

(156) ZURAYQ, Quṣṭanṭîn (1953), « Al-Qadiyya al-'arabiyya : 1953 » (La cause arabe : 1953), *Les conférences du Cénacle*, n° 9-10, Beyrouth, p. 244. (Série : Le Monde arabe : 1953 ; prononcée le 12 avril 1953).

158) Cf. *Le Congrès arabe (al-mu'tamar al-'arabî al-awwal al-mun'aqid bi-shâri' Saint-Germain fi Parîz, 18-21 juin 1913)*, Le Caire, Le Haut Comité du parti de la Décentralisation (*Hiżb al-lâ-markaziyya*), 1913.

(159) AL-KHÂTÎB, Fû'âd Bâchâ (1948), « Al-Tayyârât al-'arabiyya wa markaz Lubnân minha », *Les Conférences du Cénacle*, n° 10-11, Beyrouth, p. 351. (Série : Reconstruction de la Maison libanaise ; prononcée le 22 mars 1948).

161) AMMOUN, Charles « Le Liban : Risques et possibilités », *op. cit.*, p. 10.

est associée totalement à l'islam : « l'arabité, *affirme-t-il*, est un nationalisme ; la religion est autre chose que le nationalisme<sup>162</sup> ». L'arabité est perméable à toutes les religions. Elle n'est, selon Khûrî, ni « race, ni sang, ni religion ». C'est un « creuset » où s'assimilent et s'arabisent les divers peuples et groupes humains. Collaborateur de la *Revue du Liban* francophone, Maurice Sacre s'emploie à expliquer le rapport ambigu entre arabité ou arabisme et islam. Cette ambiguïté trouve ses sources dans les débuts du mouvement nationaliste arabe lors de la seconde moitié du XIXe siècle. C'est avec Jamâl al-Dîn al-Afghânî<sup>164</sup> que ce mouvement revêt un caractère religieux du fait de la confusion entre « communauté » et « nation » dans le terme « *umma*<sup>165</sup> ». Afghânî, toujours selon Sacre, lie la renaissance de la religion musulmane au réveil national arabe<sup>167</sup>. C'est cette ambiguïté qui demeure jusqu'à nos jours sans réponse définitive.

Le député et ministre Kamâl Jumblât<sup>168</sup> se situe au milieu. Pour lui, *al-'urûba* est une « association civilisatrice » plutôt qu'un lien « national ». Bien que l'islam en constitue un pilier fondamental, il ne peut pas être le seul critère pour la définir, d'où l'importance de la langue arabe comme deuxième principe de cette association. Jumblât reconnaît que l'arabité en tant que civilisation et patrimoine est « inséparable de l'islam » et considère notamment que le fondateur de l'islam est perçu comme le promoteur de « la cause arabe ». Partant de là, il essaie d'expliquer le refus des chrétiens en général d'adopter l'arabité. Inquiets

(162) KHÛRÎ, Ra'îf (1956), « Hadhâ at-turâth al-fikrî al-'arabî » (Ce patrimoine intellectuel arabe), *Les conférences du Cénacle*, n° 5, Beyrouth, p. 268. (Série : Réflexions sur la littérature arabe ; prononcée le 26 mars 1956).

164) Jamâl ad-Dîn al-Afghânî (1839-1897) penseur musulman qui lutte toute sa vie contre la domination européenne dans les pays majoritairement musulmans. D'Afghanistan à l'Égypte en passant par Istanbul et Paris où il constitue un groupe de jeunes intellectuels. Afghânî vise la réalisation de l'unité des peuples musulmans. Pour plus d'information sur sa vie et son œuvre Cf. HOURANI, Albert (1991), *La pensée arabe et l'Occident*, Beyrouth, Naufal, pp. 112-113, et Jamâl ad-Dîn al-AFGHÂNÎ, *Al-'Athâr al-kâmila* (Les œuvres complètes), préparées et commentées par As-Sayyid Hâdî Khasrûshâhî, Le Caire, Ash-Shurûq, 2002, 7 tomes.

165) Qui désigne la communauté des croyants musulmans.

167) SACRE, Maurice (1952), « Courants nationalistes et courants socialistes », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, p. 51. (Série : Hors-série, prononcée le 28 avril 1952).

(168) JUMBLÂT, Kamâl (1957), « Lubnân fî wâqî'ihî wa murtajâh » (Liban : réalité et perspective), *Les Conférences du Cénacle*, n° 1, Beyrouth, pp. 39-78. (Série : Préoccupations libanaises ; prononcée le 10 décembre 1956).

de la confusion entre arabité et islam, les chrétiens et les autres minorités confessionnelles du Proche-Orient craignent l'adhésion à cette notion d'arabité de peur de devenir musulmans et de perdre leurs caractères et leurs patrimoines propres. De ce fait, et ayant conscience du compromis qui gère la coexistence entre les divers groupes au Liban, Jumblât admet l'idée d'une appartenance civilisatrice, linguistique et économique du Liban à l'arabité. Quant à l'union politique, il la rejette en invitant chaque « peuple arabe » à être fidèle à son propre pays. En outre, Jumblât est persuadé que le Liban a un rôle crucial à jouer au sein de ce mouvement en faveur de l'arabité, notamment sur le plan de la renaissance de la langue arabe et de la littérature. Cependant, le Liban doit rester fidèle à sa réalité et à sa spécificité : « le Liban, écrit Jumblât, est le berceau et la tombe en même temps de toute idée arabe ». Jawâd Boulos, quant à lui, se contente de la formule consensuelle citée dans le Pacte pour définir le rapport à l'arabité ou à l'arabisme : « par cette formule heureuse, le grand leader arabo-libanais [Riyad al-Solh] reconnaissait implicitement au Liban une ou plusieurs autres figures, qui ne sont sûrement pas anti-arabes<sup>169</sup> ». Boulos met en évidence le fait que tous les pays voisins ont, comme le Liban, « une ou plusieurs figures » autres que l'arabe. D'autre part, Boulos met en lumière la nuance entre « arabisme » ou *'urûba* et « panarabisme » ou « union arabe ». L'arabisme est une « doctrine inspirée par les idées de solidarité et d'unité arabes. [...] Elle] procède de la parenté des peuples de l'Orient arabe. Cette parenté s'exprime dans l'unité de la langue et de la culture, dans quelques aspects de la vie sociale et dans la similitude des conditions physiques générales, qui apparentent les pays habités par les peuples arabes ». Selon cette définition, le Liban peut être considéré comme membre de cette « grande famille ». Celle-ci n'implique qu'un « mouvement défensif » dont le but est la libération des pays de langue arabe de toute domination étrangère. En revanche, le « panarabisme » est un « mouvement d'expansion » visant la suppression de l'indépendance et de la souveraineté des États de langue arabe et l'union politique de leurs peuples en un « corps d'État commun », une forme d'« empire arabe ». Alors que l'arabisme peut être accepté par les Libanais, le panarabisme, quant à lui, ne sera jamais toléré par eux qui sont toujours attachés à leur entité nationale, leur

(169) BOULOS, Jawâd, « Les fondements géographiques du Liban contemporain », *op. cit.*, p. 5.

souveraineté et leur ascendance phénicienne. Cet avis est bien exprimé par Edouard Ḥunayn qui craint que le Liban ne soit absorbé par ce panarabisme : « Faites attention, *alerte-t-il*, à cette hérésie qui consiste à dire que le Liban est arabe<sup>171</sup> ». En revanche, Emile al-Bustânî est persuadé que « la libanité » et « l'arabité » sont deux notions synonymes<sup>173</sup>. Pour lui, la cause libanaise visant la « créativité, le bon et le beau » ne peut être autre que la cause arabe qui aspire aux mêmes valeurs, d'autant plus que les Libanais ont un devoir envers les pays de langue arabe, à savoir la renaissance de ces derniers.

Indifférent à la culture et à la civilisation de langue arabe<sup>174</sup>, Chiha paraît plus distant en abordant la question de l'« unité arabe ». Fondant sa position sur l'histoire des peuples de langue arabe, Chiha est persuadé que toute unité prématurée entre ces peuples ne peut qu'aboutir à une « rupture » pareille à celle qui s'est effectuée entre Omeyyades et Abbassides. Selon lui, les seuls rapports possibles entre les divers pays de langue arabe eux-mêmes et entre eux et le Liban sont ceux qui expriment une « intimité fraternelle<sup>175</sup> » dans le cadre du respect de la souveraineté de chacun. Contrairement à ce qu'ils pensent, les Arabes, selon Chiha, ne peuvent accomplir leur destinée qu'en reconnaissant parmi eux « des variétés de sensibilité, d'ambitions, d'ossatures et de visages<sup>177</sup> ». Chiha met en évidence l'antipathie intellectuelle, sociale et politique entre les pays de langue arabe méditerranéens et ceux du *Shatt al-'arab*. Le rôle du Liban ici est d'œuvrer pour favoriser un « équilibre arabe en vue du bonheur collectif ». Chiha assigne aussi au Liban une tâche plus dangereuse qui consiste à tirer les pays arabes loin de l'Océan Indien afin de les protéger de la « décadence » venant du désert et à les rapprocher davantage de la Méditerranée pour que les « Arabes se glorifient de respirer l'oxygène et l'iode de cette mer », source d'une « fraternité de l'esprit ».

Maurice Sacre<sup>179</sup>, journaliste dans le magazine francophone *La Revue du Liban*, n'est pas très loin de Chiha. Mettant en évidence le fait que les

171) ḤUNAYN, Edouard, « Wajh al-lubnânî al-majhûl », *op. cit.*, p. 320.

173) AL-BUSTÂNÎ, Émile « Lubnân wa al-'âlam al-'arabî », *op. cit.*, p. 224.

(174) Témoignage de Naşif NAŞÂR, août 2011, Beyrouth.

(175) CHIHA, Michel, « Présence du Liban », *op. cit.*, p. 9.

177) CHIHA, Michel, « Le Liban dans le monde : Perspectives d'avenir », *op. cit.*, p. 266.

179) SACRE, Maurice, « Courants nationalistes et courants socialistes », *op. cit.*, p. 39-67.

principaux États de la Ligue arabe ont chacun une « conception égocentrique du nationalisme et de l'unité », Sacre estime que la seule chose sur laquelle ces États peuvent s'accorder est la lutte commune contre l'hégémonie étrangère. À ses yeux, toute entreprise d'union entre eux reste chimérique : « à aucun moment de l'histoire, écrit Sacre, les régions conquises par les Arabes n'ont formé une nation au vrai sens du mot ». Il explique que le vrai problème de cette union réside dans le désir de chaque État arabe d'étendre son « propre empire sur les pays frères ». C'est le cas de l'Égypte qui se considère la plus qualifiée pour guider « le monde arabe ». C'est aussi celui de l'Irak qui dispute à l'Égypte le leadership de ce monde. L'Arabie Saoudite, quant à elle, espère unifier au moins les États de la presqu'île arabique sous son hégémonie. Même la Syrie, ne cache pas son ambition de revivifier son passé glorieux à l'époque des Omeyyades. De ce fait, Sacre estime que l'entreprise unitaire ne « fera qu'aiguiser en définitive les contradictions internes et rivalités internationales », voire retardera la marche de ces États vers « une collaboration réelle » sur divers plans mais toujours dans le respect réciproque de la souveraineté de chacun d'entre eux. Sacre n'hésite pas à exprimer sa crainte que la course « à l'hégémonie [prenne] une forme violente ».

Ainsi, le nationalisme arabe se révèle, selon Sacre, source de conflits et de violences entre les États arabes, d'autant plus que ce concept de nationalisme, qui consiste à renforcer les intérêts d'une nation donnée au détriment des autres nations, appartient à un temps révolu. Le monde du XX<sup>e</sup> siècle exige, contrairement à l'attitude nationaliste, une « collaboration harmonieuse et étroite » entre les nations tant sur le plan du droit universel que sur le plan de l'économie et de la garantie de la paix mondiale. Sacre fait appel aux écrits des « unionistes arabes », comme Sâti' al-Ḥuṣarî<sup>180</sup>, Qusṭanṭîn Zurayq et Nicolas Zyâdih, afin d'exposer les grandes lignes de leur doctrine avant de les réfuter. Selon eux le « “monde arabe”<sup>181</sup> forme une unité spirituelle, historique et

(180) Ḥuṣarî est Directeur de l'instruction publique à Damas ; Zurayq est Président de l'Université de Damas et Zyâdih est professeur d'histoire à l'Université américaine de Beyrouth.

(181) « L'expression “Monde arabe” désigne aujourd'hui un vaste secteur de la planète qui va du Golfe Persique à l'Atlantique et qui comprend toutes les régions asiatiques détachées de l'Empire ottoman (Irak, Syrie, Liban, Palestine, Jordanie, presqu'île arabique), ainsi que tous les pays africains riverains de la Méditerranée (Égypte, Lybie,

géographique dont les principales assises sont la langue, la religion, les traditions et le patrimoine culturel communs<sup>182</sup> ». La « race arabe » constitue un élément supplémentaire pour inciter ce monde à s'unir dans une nation indépendante, unique et souveraine. Cependant, ces arguments, selon Sacre, ne résistent pas à la critique scientifique. En ce qui concerne la « race », Sacre affirme que cet argument est absolument « arbitraire ». Il s'agit, pour lui, de parler de « peuples méditerranéens » conquis par les « arabo-musulmans » qui ont été « arabisés » et islamisés plutôt que d'une race arabe appartenant à une ethnie pure. De plus, la notion même de la race n'a aucune importance politique parce qu'elle est démentie par la science. Quant à la langue, elle ne constitue pas, selon Sacre, un élément essentiel pour former une nation. La preuve en est donnée par l'Europe où des pays comme la Belgique et la Suisse rassemblent des populations qui parlent plusieurs langues, et d'autres comme l'Angleterre et l'Irlande dont les peuples parlent la même langue mais n'arrivent pas à constituer une seule nation. La religion et l'histoire ne sont pas non plus des éléments unificateurs. Sinon, comment expliquer alors les « haines » et les « guerres incessantes » entre les divers groupes des empires musulmans successifs ? En outre, le fait qu'il y ait une différence dans la « physionomie géographique, la nature du sol, le climat, les ressources, l'origine ethnique, le tempérament, les mœurs et le régime politique » n'échappe pas à Sacre. Bien qu'il y ait quelques similitudes et une forme de parenté entre les pays voisins, comme la Syrie et le Liban, l'Algérie et la Tunisie, il est patent que les pays du Maghreb diffèrent essentiellement de la presqu'île arabique, du Liban, de la Lybie et du Hadramout (ancienne région du Yémen). Sacre finit par énoncer que le seul élément essentiel de la nation est « la volonté de vie commune » et que tous les autres se constituent par rapport à elle. Pour Sacre, la véritable question est la suivante : Est-ce que tous « les peuples de langue arabe, du Golfe persique à l'Atlantique, ont cette volonté de vie commune<sup>184</sup> ». Comment définir alors des nouveaux rapports entre ces pays de langue arabe y compris le Liban ? Sacre propose une nouvelle vision qui va au-delà du nationalisme visant non la prospérité d'une

Tunisie, Algérie, Maroc) ; cf. SACRE, Maurice, « Courants nationalistes et courants socialistes », *op. cit.*, p. 40.

(182) *Ibid.*, p. 50.

184) *Ibid.*, p. 52.

nation donnée mais le « perfectionnement de l'homme » : le socialisme<sup>186</sup>. Cette vision est capable, selon Sacre, de faire sortir le « monde arabe » de sa « crise » à savoir son impuissance politique et économique sur le plan mondial, son « complexe d'infériorité » à l'égard de l'Occident et ses problèmes sociaux intérieurs. Partant de là, les rapports entre « libanité » et « arabité », entre le Liban et « le monde arabe » ne relèvent plus d'une analyse fondée sur l'idée de nation arabe mais d'une approche sociale. Ainsi, Sacre propose un rapprochement entre « socialisme arabe<sup>187</sup> » et « socialisme libanais ». Avançant une conception globale de l'univers fondée sur « la notion moderne de l'évolution et l'exigence de perfectionnement spirituel et moral de la personne humaine », le socialisme libanais, représenté par divers partis au Liban et notamment par le Parti Progressiste Socialiste est capable de donner au socialisme arabe un « prolongement métaphysique ». Seul le socialisme permet aux pays de langue arabe de coopérer. Ceci représente, aux yeux de Sacre, l'unique possibilité de réaliser un jour une union arabe.

Membre de l'école « Şulḥ », courant sunnite fondateur du pacte national, membre du Parti de l'Appel National [arabe] dont le président est le chrétien Edmond Rabbath, futur Premier ministre (1973-1974), Taqî al-Dîn al-Şulḥ déclare solennellement dans sa conférence<sup>189</sup> au Cénacle en décembre 1953 son allégeance comme sunnite et comme nationaliste arabe au Liban : « Nous [Parti de l'Appel National] avons décidé que le Liban doit exister en tant qu'entité nationale unie, indépendante et souveraine dans ses frontières actuelles telles qu'elles ont été décidées définitivement en 1943 ; le Liban est un pays dont l'origine, le caractère et le dessein sont arabes ; il n'y a pas et il ne doit pas y avoir de contradiction ni d'opposition entre les vérités nationales [arabes] finales et absolues et un vrai patriotisme libanais [...] ». Cette formule qui réconcilie « nationalisme arabe » et « patriotisme libanais »<sup>190</sup> et selon laquelle les nationalistes arabes acceptent le Liban

186) *Ibid.*, p. 59.

(187) Cf. BERQUE, Jacques (1960), *Les Arabes d'hier à demain*, Paris, Le Seuil.

189) AL-ŞULḤ, Taqî al-Dîn (1954), « Al-Nidâ' al-Qawmî 'aqîda wa niḍâl » (L'appel national : doctrine et lutte), *Les Conférences du Cénacle*, n° 2, Beyrouth, pp. 71-99. (Série : Énergies engagées, prononcée le 10 décembre 1953).

(190) Cette formule élaborée par les ŞULḤ et le Parti de l'Appel national, qui consiste à réconcilier « nationalisme arabe » et « patriotisme libanais » ou « nation arabe »

comme petite « patrie » dans le cadre d'un « nationalisme arabe englobant », permet à Şulḥ de dire une chose et son contraire en même temps. D'une part, il défend le Liban comme le seul pays de langue arabe édifié sur la « volonté » d'une partie de ses fils que sont les chrétiens et sur le « consentement » d'une autre partie que sont les musulmans, et il dénonce toutes les tentatives visant à mettre en question l'existence de ce pays comme sa fusion dans un État arabe plus grand ainsi que l'énoncent les projets du roi jordanien 'Abdallah et du Premier ministre irakien Nûrî al-Sa'îd<sup>191</sup>. D'autre part, il n'hésite pas à déclarer que son aspiration finale est l'union arabe la plus large même si cela entraîne la « disparition » du Liban de la « carte<sup>192</sup> ». Toutefois, Şulḥ subordonne toute possibilité d'union entre le Liban et les autres États de langue arabe à la « libre adhésion et [au] choix responsable<sup>194</sup> ». Le nationalisme arabe de Şulḥ s'inscrit dans le cadre d'une « grande patrie » où s'unissent les diverses « ethnies, races et civilisations » ayant une vocation à l'égard de l'ensemble de l'humanité. Cette patrie unie ne peut pas être réalisée par la contrainte mais par la volonté de tous les peuples de langue arabe. Cependant, Şulḥ reconnaît que « l'idée arabe » d'une « personnalité nationale arabe » reste un « vœu » toujours « ambigu ». A cet égard, Şulḥ considère le Liban comme le terreau le plus fertile apte, de par ses universités, sa presse, ses imprimeries, ses centres culturels, sa nature comme « espace de rencontre et de liberté », à développer et à promouvoir l'union arabe sous forme d'« États arabes unis » selon le modèle américain<sup>196</sup>.

Mettant l'accent sur la personnalité propre du Liban, ses caractéristiques, et son « indépendance spirituelle », Salîm Ḥaydar se situe entre libanistes rigoureux refusant toute similitude avec leur

(*al-umma 'arabiyya*) et « patrie libanaise » (*al-waṭan al-lubnânî*), figure jusqu'à nos jours dans le discours de l'intelligentsia sunnite ; Cf. *Thawâbit Dâr al-fatwâ fî Lubnân*, 21 septembre 1983, et le 10 février 2011 in *Al-Ra'î*, 23 février 2011, Kuweït. Cf. aussi *Al-waṭhiqa al-siyâsiyya : li-ajli Lubnân* (Manifeste du Courant sunnite Futur, <http://www.almustaqbal.org/admin/PDF/politicsAR.pdf>), ainsi que son document relatif au « printemps arabe » le 8 mars 2012.

(191) AL-ŞULḤ, Taqî al-Dîn, « Al-Nidâ' al-Qawmî 'aqîda wa niḍâl », *op. cit.*, p. 95.

(192) AL-ŞULḤ, Taqî al-Dîn (1957), « Wiḥdat al-'arab », (*L'union des Arabes*), *Les Conférences du Cénacle*, n° 4, Beyrouth, p. 312. (Série : Affaires arabes ; prononcée le 1<sup>er</sup> avril 1957).

194) *Ibid.*, p. 313.

196) AL-ŞULḤ, Taqî al-Dîn, « Al-Nidâ' al-Qawmî 'aqîda wa niḍâl », *op. cit.*, p. 94.

voisinage arabophone et arabistes unionistes niant toute spécificité du pays libanais : « le Liban est un pays arabe par la géographie, l'économie, la langue et le sentiment. Il n'y a aucun doute là-dessus. [...] Il est lié aux pays arabes par le lien de l'arabité ». Toutefois, ce Liban n'est pas uniquement arabe, il est aussi un « pays humaniste », pays de la « pensée et de l'esprit, de la tolérance et de la fraternité ». De ce fait, il est, selon Haydar, « la couronne de l'arabité<sup>197</sup>. » La même idée existe sous une autre forme chez Emile al-Bustânî. Celui-ci, poussé par son désir de renforcer les rapports entre le Liban et les États de langue arabe, conçoit son pays comme leader de ces États sur les plans de la culture et du développement économique. De plus, le Liban doit conduire les États arabes vers une « alliance [...] militaire et économique », et dessiner un « avenir et une vocation » arabe envers toute l'humanité<sup>199</sup>. Cet avis est partagé en partie par le ministre des Affaires étrangères Philippe Taqlâ qui, reconnaissant le fait que le Liban est une « partie inséparable du monde arabe », appelle son pays à être toujours le premier parmi ses voisins dans tous les domaines.

Considérant le Liban comme une « nécessité<sup>200</sup> » pour les pays de langue arabe, Jamîl Makkâwî, ancien chef du parti sunnite *al-Najjâda* et fondateur du quotidien arabophone *al-Hadaf*, explique que la réalité libanaise incarnée par son ouverture sur tous les courants n'est qu'un reflet de la réalité des pays de langue arabe. Quant à l'écrivain et au fondateur de la revue *Awraq Lubnâniyya*, Yûsif Ibrâhîm Yazbik, il inverse l'équation de Makkâwî : « [c'est] l'arabité qui est une nécessité pour le Liban ». Refusant l'arabité telle qu'elle est revendiquée et pratiquée par la classe politique, les parlements et les monarchies, Yazbik défend « l'arabité-civilisation<sup>202</sup> », engendrée par « la foi arabe ».

Parmi tous les pays de langue arabe, la Syrie est celui avec lequel les rapports sont les plus critiques. Attaché en général à l'idée d'un grand

(197) HAYDAR, Salîm (1949), « Al-Ta'mîr min al-asâs », (La reconstruction à la base (dès la base), *Les Conférences du Cénacle*, n° 1-2, Beyrouth, p. 22. (Série : La Reconstruction de la Maison libanaise, prononcée le 17 janvier 1949).

199) AL-BUSTÂNÎ, Émile, « Lubnân wa al-'âlam al-'arabî », *op. cit.*, p. 223.

(200) MAKKÂWÎ, Jamîl (1957), « At-Tâqa al-lubnâniyya » (L'énergie libanaise), *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, pp. 217-240. (Série : Préoccupations libanaises ; prononcée 18 février 1957).

202) YAZBIK, Yûsif Ibrâhîm (1957), « Tatawwur ash-shu'ûr al-'arabî » (Le développement du sentiment arabe), *Les Conférences du Cénacle*, n° 4, Beyrouth, pp. 244-281. (Série : Affaires Arabes ; prononcée le 18 mars 1957).

État arabe uni et plus particulièrement d'une « Grande Syrie » englobant le Liban, la Jordanie, la Palestine et la Syrie, ce grand et fort voisin n'accepte pas le fait que le Liban soit une entité indépendante et souveraine ayant son propre régime politique et économique et ses relations étrangères autonomes notamment avec l'Occident. Les confrenciers du Cénacle se trouvent donc durant les premières années d'activité face à cette idéologie syrienne, notamment celle présentée par le fondateur du Parti National Syrien Antûn Sa'âdîh, ainsi que face à la tendance syrienne visant à exercer une forme d'emprise sur tous les aspects de la vie libanaise. Chiha, Boulos et Sacre s'attaquent à cette idéologie, d'une part en essayant de montrer la spécificité de chacun des deux pays et d'autre part en appelant à une ouverture économique et à des relations privilégiées entre les deux. Bien que l'union des pays du Levant dans une Grande Syrie puisse paraître raisonnable sous un angle économique et stratégique, elle reste, estime Sacre, difficile à justifier sur le plan « ethnique, historique et spirituel ». Réfutant la thèse de Sa'âdîh selon laquelle la « Syrie naturelle » ou le « Croissant fertile forme une unité géographique, économique et stratégique indivisible », Sacre affirme que cette « Grande Syrie » prônée par Sa'âdîh « n'est qu'une « création de l'esprit », le « résultat d'une décision personnelle et arbitraire » plutôt qu'une réalité historique<sup>204</sup>. Boulos, quant à lui, met en évidence l'impossibilité d'une union historique entre ces divers pays du Levant du fait des « complexités de [leur] relief et de [leur] climat » qui les morcellent en de « nombreuses régions dissemblables<sup>205</sup> ». Boulos distingue quatre zones : la Syrie-Nord, la Syrie-Sud ou Palestine, la Syrie continentale désertique séparée de la Syrie maritime ou Liban à l'Ouest par « une double ligne de hautes terres, le Liban [chaîne Ouest du Mont-Liban] et l'Anti-Liban [chaîne Est du Mont-Liban<sup>207</sup>] ». Se basant sur le contraste du relief et du climat entre la région maritime et la région désertique Boulos montre comment chacune d'elles développe son propre régime économique et social. Alors que la région désertique subit l'influence de l'intérieur continental, la région maritime respire le vent méditerranéen. De ce fait, ces deux régions distinctes ne réussissent

204) SACRE, Maurice, « Courants nationalistes et courants socialistes », *op. cit.*, p. 55.

(205) BOULOS, Jawad, « Les fondements géographiques du Liban contemporain », *op. cit.*, p. 9.

207) *Ibid.*, p. 10.

jamais à établir une vraie union politico-sociale à l'instar de celle réalisée dans la Mésopotamie ou dans le bassin du Nil. Cependant, il y a une constante que les conférenciers du Cénacle ne peuvent pas surmonter, celle de la réalité géographique selon laquelle 85 % des frontières terrestres du Liban jouxtent la Syrie. Tout problème avec ce grand voisin est susceptible d'étouffer économiquement et politiquement le Liban. Conscient de cette réalité, et tout en restant attaché à l'idée de la spécificité du Liban, Chiha appelle à une meilleure compréhension entre les deux pays, invités à renforcer leur coopération. Il incite même les Libanais à œuvrer à rendre « l'orientation générale de la politique syrienne » compatible avec la politique libanaise<sup>209</sup>. Toynbee, quant à lui, va plus loin dans l'analyse des relations entre le Liban et la Syrie. Situait le dérèglement du Proche-Orient au centre de la lutte entre les deux empires mondiaux, les États-Unis et l'Union soviétique, pour tracer au Levant la frontière entre les deux zones d'influence, Toynbee exprime son inquiétude de voir cette ligne de démarcation être fixée sur la « crête de l'anti-Liban ». Dans ce cas, les voisins de l'Est du Liban, y compris la Syrie, se trouveraient englobés dans la sphère soviétique. Le Liban se trouverait donc dans un état permanent d'hostilité avec le voisin immédiat, la Syrie : « si les relations syro-libanaises deviennent hostiles, le Liban sera étouffé »<sup>210</sup>. D'où l'importance, selon Toynbee, du rôle de la diplomatie libanaise qui doit œuvrer pour empêcher que le « monde arabe ne soit divisé de cette façon désastreuse ». Cela ne peut être réalisé que par un rapprochement entre les États-Unis et ce « monde arabe ».

C'est avec les pays maritimes du Nord comme du Sud de la Méditerranée que les Libanais se sentent le plus à l'aise. « Père de la civilisation<sup>211</sup> », berceau de tout ce qui élève la personne « au-delà de son humanité et de son innéité<sup>213</sup> », la Méditerranée apparaît à certains conférenciers cénacliens comme « véhicule de [leur pensée], réceptacle de [leur] espoir<sup>215</sup> » selon Ammoun qui la conçoit comme « la fenêtre ouverte pour [le Liban] sur l'infini ». Elle est le destin auquel le Liban doit rester fidèle. Tout en restant ouvert aux vents qui viennent de l'Est,

209) CHIHA, Michel, « Le Liban dans le monde : Perspectives d'avenir », *op. cit.*, p. 270.

(210) TOYNBEE, Arnold, « Liban expression de l'histoire », *op. cit.*, p. 234.

(211) AL-BUSTÂNÎ, Fu'âd Ifrâm, « Lubnân fî mâ qabla at-târikh », *op. cit.* p. 30.

213) HUNAYN, Edouard, « Wajh al-lubnânî al-majhûl », *op. cit.*, p. 321.

215) AMMOUN, Charles « Le Liban : Risques et possibilités », *op. cit.*, p. 11.

le Liban ne peut se fermer aux vents méditerranéens qui apportent avec eux les « pluies bienfaisantes » de « l'Occident » et de la « chrétienté ».

Considéré comme le fondateur du courant méditerranéen au Liban<sup>217</sup>, Michel Chiha ne conçoit le Liban que dans une optique méditerranéenne : « le Liban, écrit-il, avec le Proche-Orient tout entier appartient en premier lieu au monde méditerranéen<sup>218</sup> ». Le Liban, dès les temps des Phéniciens, appartient aux « civilisations [...] qui procèdent du climat méditerranéen ». Chiha insiste beaucoup sur la dimension spirituelle et universelle de la relation entre le Liban et la Méditerranée : « notre vocation à l'universalisme commence par la Méditerranée ». Se situant dans cet espace méditerranéen lui permettant de communiquer avec les Occidentaux, et étant un pays où se rencontrent les trois monothéismes, le Liban est appelé à jouer le rôle du « sauveur » des civilisations fondées par ces monothéismes. Se plaçant également sur le terrain spirituel, l'éditorialiste du quotidien *L'Orient*, René Aggiouri considère que la vocation du Liban consiste à « exprimer l'essence de la civilisation méditerranéenne<sup>220</sup> ». Etant un espace où se rencontrent « islam [...] et chrétienté qui occupent les deux rives de la Méditerranée », le Liban est capable de prouver que la coexistence entre islam et « civilisation occidentale dans ses deux sources chrétienne et grecque » est possible. À cette dimension spirituelle l'ingénieur et président du Conseil national de la recherche scientifique, Joseph Naggear, ajoute la dimension économique. N'étant plus un lac qui sépare mais un « lien », « une rue reliant trois continents » au bout de laquelle se trouve le Liban, la Méditerranée fait du Liban le « passage obligé du trafic des continents<sup>222</sup> ».

Ibrâhîm 'Abd al-'Âl, quant à lui, montre comment la Méditerranée, du fait de son contraste avec la montagne, le désert et l'océan, crée une forme d'« unité », d'« individualité méditerranéenne » ayant son « propre

217) Cf. son livre : CHIHA, Michel (1973), *Variations sur la Méditerranée*, Beyrouth, Fondation Chiha, réimpression 1994.

(218) CHIHA, Michel, « Le Liban dans le monde », *op. cit.*, 277.

220) AGGIOURI, René (1957), « Conflit de forces et équilibre », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, p. 135. (Série : Préoccupations libanaises ; prononcée le 21 février 1957).

222) NAGGEAR, Joseph (1953), « Patrimoine libanais : le milieu physique », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3-4, Beyrouth, p. 72. (Série : Patrimoine libanais, prononcée le 26 janvier 1953).

caractère qui trouve son expression dans la structure géographique [...], dans le climat, dans l'atmosphère faite de couleurs et de parfums, [...] de cette zone terrestre<sup>224</sup> » qui lui sert de cadre. Cela induit un genre de vie spécifique. C'est dans cette région où la moyenne annuelle des températures est d'environ 21° C, où les terres sont fertiles et où se trouvent les routes commerciales, que naissent les premières civilisations : la Mésopotamie, l'Égypte pharaonique, l'Assyrie et la Phénicie. Quant aux autres civilisations comme la grecque ou la romaine, elles ne se sont établies hors « des régions traversés par l'isotherme 20° » qu'après l'invention des techniques de chauffage. S'agissant du Liban, la population s'est concentrée en majorité dans les régions protégées par une barrière montagneuse qui jouissent, selon 'Abd al-'Âl, de l'influence bénéfique du climat méditerranéen. De ce fait, le Levant, et en particulier le Liban, sont « plus méditerranéen[s] que continent[aux] ». C'est pour cette raison que la population de cette terre s'est tournée vers la mer.

L'importance de cette référence à la Méditerranée permet à certains conférenciers du Cénacle de renforcer le courant libaniste et d'établir une forme d'équilibre avec le nationalisme arabe et syrien. Ce courant va se renforcer avec l'arrivée de René Habachi qui, dès la fin de 1958, œuvre pour sculpter une pensée méditerranéenne ayant comme foyer le Liban « incarnation de la Méditerranée<sup>226</sup> ».

\*

Bien qu'il soit la tribune de ce « Liban éternel, universel et humaniste » et de sa Libanologie, le Cénacle libanais n'a pas manqué d'accueillir des voix libanaises qui, mettant en question tous les propos de ladite école libaniste, commencent à appeler à concevoir le Liban comme projet exigeant un engagement qui dépasse la simple louange. C'est le cas du rédacteur en chef de *L'Orient* Georges Naccache. Celui-ci n'a aucun doute sur le fait qu'il « y aura toujours un Liban. [...] Mais lequel<sup>228</sup> ? » Rappelant aux Libanais qu'avec l'indépendance, ils ne sont

224) 'ABD AL-ÂL, Ibrâhîm « Energies libanaise », *op. cit.*, p. 16, 22.

226) Cf. SLÎM, Yûhannâ (1993), *La philosophie du bassin méditerranéen et l'engagement libanais. Dans l'œuvre du docteur René Habachi*, Kaslik-Liban, Bibliothèque de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, p. 23.

228) NACCACHE, Georges (1952), « La leçon du septembre », *Les Conférences du Cénacle*, n° 7-8, Beyrouth, p. 100.

plus des spectateurs, Naccache les incite à « se choisir et se vouloir ». Naccache est soutenu par le philosophe venant d'Égypte René Habachi<sup>230</sup>. Celui-ci invite les Libanais à sortir de l'idée prônée par Chiha, Boulos et même Toynbee consistant à concevoir le Liban comme un « pont » entre Orient et Occident. La vraie vocation du Liban serait de faire collaborer les diverses théologies et cultures au service de la civilisation. Sinon, le Liban est menacé d'être « déchiré entre des pôles contraires, et sa force actuelle deviendra sa faiblesse ».

Cette autocritique représentée par le courant opposé à l'école Chiha-Boulos se développe progressivement à partir de la fin des années cinquante et tout au long des années soixante. Intellectuels et bâtisseurs libanais rejoignent le courant de Naccache et Habachi désireux de construire un État libanais fort et moderne qui, à leurs yeux, est une condition indispensable pour la survie et l'épanouissement de ce jeune pays. Ce courant sera à la tête d'une nouvelle théorie politique, le « chéhabisme », qui va mener durant la fin des années cinquante et le début des années soixante l'aventure d'élaborer et de mettre en œuvre le projet de l'État libanais ; projet qui va trouver sa fin avec la rentrée du Liban dans le cycle des guerres depuis la grande défaite arabe face à Israël en juin 1967.

230) HABACHI, René (1954), « La pensée engagée et déagée au Liban », *Les Conférences du Cénacle*, n° 3, Beyrouth, p. 122.